

Le Provisorat de M. Moreau (1970 - 1979).

C'est dans ces conditions que s'installa le nouveau Proviseur qui eut tout de suite à résoudre, en plus des problèmes matériels, différentes crises pédagogiques ou structurelles.

Année 1970 – 1971

Rentrée 1970 : Le maximum sembla atteint en 1970 avec 2087 élèves selon les statistiques officielles, 11 classes de 1er cycle étaient installées à Vauzelles dans des locaux destinés à des écoles élémentaires. Pour le Lycée même : 2044 (1439 en 1er cycle et 541 en 2e cycle). 2050 selon le Bulletin de rentrée de la Documentation soit 1430+620, toujours ces mêmes variations d'effectifs en début d'année. Les classes de 2^e accueillent des filles voulant faire du russe, cette option n'existant pas au lycée voisin. Ce sera un bon prétexte pour s'inscrire à Jules-Renard et la section de russe va connaître un essor remarquable. Cette remarque ne diminue en rien, les mérites de M. Gaudeaux, notre collègue de russe, très aimé de ses élèves et qui sut organiser des animations réussies, notamment des voyages en URSS.

Malgré toutes les précautions, c'était la cohue dans les classes, les études, les couloirs et les cours, réduites à des axes de circulation entre des baraquements. Pour éviter les accidents on fut obligé de mettre en place des sens uniques de circulation dans les couloirs et les escaliers de l'externat, avec des surveillants à chaque carrefour. Sinon, les vagues d'élèves montant ou descendant, allant d'un côté ou d'un autre, à chaque récréation ou inter-classe, se heurtaient et provoquaient des bouchons infranchissables. Certains de nos collègues se souviennent d'avoir traversé des couloirs entiers sans poser les pieds à terre, portés par le flot tumultueux des élèves.¹

Pour la rentrée 1970 le Service de Documentation Pédagogique avait publié (comme chaque année) un Bulletin de Rentrée destiné à tout le personnel et qui contenait un *Mémento à l'usage des nouveaux* en forme de dictionnaire et dont voici l'article Sens interdits : *ce n'est pas un jeu d'obstacles, mais une précaution indispensable pour pouvoir circuler dans les couloirs. Essayez donc un jour de traverser un couloir en sens interdit, pendant un inter-classe, ça vaut tous les massages.*

Il évoque avec humour le casse-tête de cette rentrée catastrophique : *EMPLOI DU TEMPS : casse-tête censoral : si vous voyez le Censeur sortir de son bureau comme un fou et faire trois fois le tour de la cour en courant, c'est qu'il vient d'essayer de déplacer une heure de cours pour boucher un trou. Si vous aimez jouer aux confettis, vous pouvez aller l'aider à faire son planning. Blague (à ne pas faire) : mettre un ventilateur en marche sous le tableau pour faire envoler les fiches.*

Depuis la rentrée de 1968, le système des compositions trimestrielles, classements et prix avait disparu de facto. À tâtons, d'autres systèmes avaient été essayés car il fallait pouvoir donner aux parents un avis sur la situation de leurs enfants et également renseigner le fameux Livret Scolaire pour le Baccalauréat.

Ce Mémento donne sous une forme amusante des quantités de renseignements et renvoie à différentes pages intérieures contenant les informations officielles. Il signale notamment une activité pratique et économique que nous n'avions pas encore évoquée. Outre les traditionnels banquets, dans le cadre de l'Amicale des Professeurs, plusieurs collègues se chargeaient de faire « des commandes groupées » en fonction de leurs inclinations et de leurs relations. Chacun d'eux, une fois par an, faisait ainsi venir pour

¹ Souvenirs personnels de l'auteur

les collègues intéressés, des vins, des foies gras, des confitures, des huiles, etc ... directement des producteurs, et à des prix évidemment très intéressants. Les camions de livraison déchargeaient parfois dans la cour, à destination de la Documentation, des colis qui n'avaient rien à voir avec la nourriture spirituelle. L'humour est facile : *Malheureusement, il vous faudra vite vous rendre compte que l'éclat du regard des professeurs fréquentant la Salle de Documentation n'est pas seulement dû à leur soif de culture ... Et si le recoin des dictionnaires Grecs ou Latins est le plus fréquenté, c'est parce qu'il est le plus propice à l'entassement des bouteilles. Vous entendrez parler d'un certain BOUCHARD, alsacien de cœur, pourvoyeur des agapes renardesques. On chuchote même qu'il n'aurait passé l'agrégation d'allemand que pour être sûr de la prononciation du mot : Gewurztraminer. On vous proposera en cours d'année des commandes groupées de vins d'Alsace, de Bourgogne, des Côtes du Rhône, du pays etc ... Ne manquez pas cette occasion de garnir votre cave ...*

L'Amicale offrait aussi des cadeaux aux collègues à diverses occasions, mariage, naissance ou départ en retraite : *MARIAGE : danger qui guette tout collègue célibataire. On se marie beaucoup au Lycée : certains disent que c'est faute d'autres distractions. À cette occasion l'Amicale vous offrira un petit cadeau de consolation. Il s'agissait souvent d'un plat en faïence de Nevers avec noms et date du mariage. NAISSANCE : À cette occasion, l'Amicale offre aussi un cadeau, il faut bien encourager le futur recrutement du corps professoral ...*

Ajoutons que, en plus des vins d'honneur du lycée qui dépendent de la générosité de l'Intendant. C'est une bonne occasion de connaître les collègues. Il devrait y en avoir plus souvent : on a grand besoin de se connaître, et du banquet officiel de l'Amicale, les professeurs se réunissaient souvent, par disciplines ou par affinités, au Lycée même ou à l'extérieur, pour des vins d'honneur ou des repas amicaux où, vice inhérent à la fonction, on discutait surtout de pédagogie, des élèves et des collègues et parfois aussi de l'administration.

L'ironie de l'auteur de ce Mémento, frappe celle-ci : *Bureaucratie : Oui, oui, nous savons tous que si vous êtes ici, c'est que vous aviez demandé Lille ou Marseille. La bureaucratie, c'est l'art de trouver le juste milieu. Nous avons évoqué plus haut à propos du logement des professeurs la difficulté de recrutement et le fait qu'une nomination à Nevers n'était guère souhaitée comme en témoigne aussi cet article : NEVERS : on en sort paraît-il. Peut-être aurez-vous l'occasion d'entendre à ce propos, les légendes épiques et ô combien merveilleuses de Tel ou Tel ayant réussi à se faire nommer à Clermont ou à Dijon l'avant-veille de son départ en retraite et qui en mourut de joie. Au demeurant, ville agréable, ne serait-ce la densité incroyable d'élèves au M² le jeudi après-midi. Ce qui nous rappelle que le jeudi (après-midi) restait le jour traditionnel de congé pour les élèves, qui, non moins traditionnellement, faisaient la rue du Commerce . À leur sujet notons trois remarques : ÉLÈVES : le seul point noir de l'Enseignement. Il faut reconnaître à leur actif que sans eux, on n'apprécierait pas les vacances. L' Association des Anciens Élèves est qualifié de très influente et la notation des élèves présentée comme le serpent de mer du Lycée. Discussion qui recommence chaque année.*

Des critiques plus graves apparaissent sur le niveau de vie des professeurs : *HORREUR (et stupéfaction) : le sentiment dominant lorsque l'on découvre une fois par mois, dans son casier, le chiffre inscrit sur la feuille de paye (pour les M.A. surtout, mais pour les autres aussi). RETRAITES : L'âge heureux que tous souhaitent. Confère le titre de professeur honoraire ce qui permet de revenir au lycée deux ou trois fois par an (Voir à Banquet et Vin d'Honneur) ... (complémentaire) La retraite c'est d'abord une chute*

brutale des traitements. Il est prudent de se constituer des ressources complémentaires. Pour la retraite complémentaire des enseignants, voir Guignard, prof. de Math.

De même sur le métier lui-même. *PÉDAGOGIE : Voilà le grand mot lâché. Des équipes sont constituées. Ne manquez pas les réunions pédagogiques qui ont lieu à Dijon. En plus de leur intérêt incontestable, elles sont l'occasion d'étapes culturo-gastronomiques ... Voyez aussi Stainmesse prof. d'histoire et responsable de l'équipe départementale. Plusieurs professeurs du Lycée faisaient partie de cette équipe comme formateurs et de multiples réunions étaient organisées soit au Lycée soit dans le département en plus des réunions académiques à Dijon. Une étude est consacrée, plus bas, à cette activité. Mais tout le monde était conscient de la mutation profonde des esprits. Les bouleversements étaient acceptés ou refusés comme en témoignent les articles suivants : MOYEN-ÂGEUX (Professeur) : celui qui croit encore qu'il peut apprendre quelque chose à SES élèves, alors qu'ils ont tous la télévision. On n'en était pas encore à l'ère Internet.*

Mais on déplorait (déjà ou encore) la langue courante, aussi bien celle des élèves que de nos prétendues élites, avec ses déformations et ses idiotismes, ses argots et ses écarts grammaticaux et syntaxiques. À cette époque, un pamphlet avait paru à ce sujet (Robert Beauvais, éd. Hachette), intitulé «*L'Hexagonal tel qu'on le parle* ». Il y en avait donc deux échos dans ce Bulletin, un dans le Mémento : *HEXAGONAL : langue moderne de l'HEXAGONE (anciennement : France). Si vous le parlez mal, on pourra toujours organiser un stage de rattrapage à votre demande.* Un autre à la fin sous forme d'une *Lettre ouverte aux Enseignants*, en pur style « hexagonal », sous la signature : *Professeur Goupil*. Outre la parodie du style alambiqué de nos Énarques, ce texte rappelait le journal des élèves « *Les Chromiques de Goupil* » et le feuilleton collectif en style pseudo - policier publié sous le titre : « *Les enquêtes de l'Inspecteur Goupil* ». La même manie sociale avait fait l'objet d'une création théâtrale en juin 1970 : « *Les Précieuses Ridicules 1970* » adaptation moderne de la pièce de Molière, réalisée par le groupe qu'animaient MM. Bugarel et Sourd et dans laquelle les élèves s'en étaient donnés à cœur joie, pour ridiculiser les modes modernes aussi bien vestimentaires que langagières ou autres.

Ce Bulletin au lieu des 24 pages (1/2 format) habituelles, en totalisait 50. Plusieurs professeurs avaient accepté d'aider la Documentaliste (Mme Bugarel) à le préparer. Ils firent de même les années suivantes. La lecture de la collection des *Bulletins* de toutes ces années, donne une image très vivante de l'atmosphère du Lycée vue par le personnel.

M. Bouchard, professeur d'Allemand avait même composé une petite histoire du Lycée assez humoristique en mettant en valeur certains épisodes particulièrement pittoresques. Son entrée en matière ; *Aucun texte n'infirme la thèse suivant laquelle Astérix le Gaulois aurait grandi en savoir et en sagesse dans une école de Noviodunum...* témoigne de la vogue des héros de Goscinny et Uderzo. Il termine en évoquant le nouveau lycée : *Établissement trois étoiles. On admirera ses espaces verts ou dégagé, ses bâtiments de stature romaine, ses couloirs propices à l'engagement physique, ses équipements, ses activités socio-éducatives, ses trois œuvres d'art ; dans le hall d'honneur : « Jeux de sangsue sur os iliaque » (en cèdre et ébène) ; dans le bureau de M. le Proviseur : la fresque du « Poil de Carotte à la bicyclette » et devant l'internat : « Le Caillou du Morvan sur quatre bras » symbole saisissant du personnel enseignant élevant les élèves vers les cimes.*

Ces plaisanteries à usage interne ne doivent pas faire oublier que le personnel et les élèves du Lycée étaient très fiers de leur « originalité » par rapport aux autres établissements. À juste titre ou non ils se sentaient différents, peut-être plus libres, plus

entreprenants, plus revendicateurs. Cela allait dans les deux sens car les « autres » considéraient les profs et les élèves de « Jules » avec un mélange de rejet scandalisé et d'envie ou d'admiration. Ce bulletin de septembre 1970 s'en faisait l'écho : *Le Clan des Jules : surnom méchamment donné aux professeurs de cet établissement par ceux des autres établissements. Jalousie sans doute ?* En fait on parlait partout de *La boîte à Jules*, les élèves se nommaient fièrement *Les Jules*. Et il était exact que dans les fameuses réunions pédagogiques, départementales ou régionales, le *clan des Jules* se distinguait toujours par ses propositions ultra novatrices, histoire de scandaliser les collègues conservateurs et de secouer « le cocotier ».

Ce numéro du Bulletin donne une bonne idée de l'ambiance générale du Lycée à cette époque. Beaucoup d'activités scolaires ou péri - scolaires pour lesquelles on se passionnait sans compter le temps et la fatigue. Beaucoup de débats d'idées de toutes sortes et sur tous les sujets qui se traduisaient en Salle des Profs par des empoignades verbales d'une rare violence se terminant la plupart du temps autour d'un « pot » amical.

Un nouveau professeur d'Histoire était arrivé, Maurice Valtat qui allait d'ailleurs finir sa carrière au Lycée. En plus de ses qualités pédagogiques, il avait un vrai talent de dessinateur et surtout de caricaturiste. Les moindres incidents dans la vie du lycée aboutissaient à des caricatures réjouissantes qui faisaient la joie des habitués de la Salle des Profs. Le matin, chacun s'y précipitait pour voir si, par hasard, un nouveau chef d'œuvre n'ornait pas son tableau.

Une grande familiarité entre profs et élèves n'excluait pas le respect réciproque. Le Service de Documentation commun aux uns comme aux autres favorisait les échanges. Bien souvent des élèves travaillant sur un sujet de devoir profitaient de la présence dans la salle d'un professeur de la même discipline, occupé à préparer un cours ou à corriger un paquet de devoirs, pour lui demander un renseignement. Parfois cet aparté devenait un véritable petit cours. Ce qui n'avait pas été bien compris en classe était repris, commenté, discuté.

Profitant du « libéralisme » de la Boîte à Jules, des élèves du lycée voisin venaient souvent en Salle de Documentation, pour travailler ou rencontrer une « âme - sœur ». Il faut ajouter qu'il était admis que des élèves « libres », au lieu d'aller en permanence ou en Salle de Documentation pussent assister à un cours d'un professeur de leur choix. Il leur suffisait de lui en demander l'autorisation avant d'entrer. Ces auditeurs libres, parmi lesquels certains du Lycée voisin, étaient souvent mus par le désir d'accompagner un « copain » ou de se rendre compte du style particulier de tel ou tel prof.

En fait, la liberté pédagogique conquise après 1968 avait permis à chacun de se bâtir un style personnel d'enseignement. Il est vrai que, même les collègues les plus liés amicalement ou idéologiquement avaient chacun, une pédagogie très différente. Pour les élèves, cette diversité revendiquée et assumée était soit un sujet d'étonnement, soit le point de départ de la formation de l'esprit critique. Ils se rendaient compte qu'on pouvait étudier un texte ou une question de manières fort différentes et toutes aussi valables.

Ce dernier point amène à une précision nécessaire sur la situation générale du débat pédagogique en France et à Nevers en particulier.

Polémiques pédagogiques.

Les événements de 1968 avaient montré que le système des lycées était pour le moins obsolète. Bien des points avaient été mis en cause, la discipline et les sanctions, le système de notation, la forme et le fonctionnement des Conseils de classe, la

participation des élèves et de leurs parents à toutes les instances de fonctionnement de l'établissement. Mais en fait, le concept même de Lycée n'avait pas été discuté réellement pas plus que la finalité et le contenu des études ni leur aboutissement, l'examen du BAC. Or, la création des CES, la multiplication des filières d'enseignement, les retouches permanentes des programmes et des horaires des disciplines, modifiaient profondément année après année, la réalité des lycées classiques sans qu'un plan d'ensemble de refonte de l'enseignement secondaire n'apparaisse.

Dans chaque discipline, divers mouvements de rénovation pédagogique, bouscullaient profondément les traditions. Que voulait réellement le Ministère ?. D'une part, il encourageait de tous côtés des recherches tous azimuts, d'autre part il se refusait à donner des règlements précis et généraux, laissant aux instances locales le soin de réformer les pratiques de la vie lycéenne. Vu après coup, on a l'impression que l'on se focalisait en effet sur des réformes de pratiques diverses au lieu de s'intéresser à une révision des principes mêmes de l'enseignement.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'Administration et sa Commission Permanente étaient appelés à réorganiser la vie scolaire. Les années 1968 à 1970 furent occupées par des débats plutôt désordonnés. Chacun avait des "utopies pédagogiques" à proposer et à défendre. Mais faute de pouvoir remettre tout le système en question, le débat ne pouvait porter que sur des questions relativement secondaires, la discipline, la notation et la forme des Conseils de Classe par exemple.

Comme toujours, les "réformateurs" les plus actifs ne représentaient qu'une minorité et les autres laissaient faire sans trop se soucier du changement possible. Des propositions furent enfin élaborées, concernant par exemple, un système de notation analytique visant à valoriser les éléments positifs des exercices faits par les élèves plutôt qu'à pénaliser les erreurs ou insuffisances. D'autres concernaient la participation des élèves aux Conseils de classe (tous les élèves de la classe ou seulement leurs délégués), celle des parents d'élèves (même question). D'autres encore sur bien d'autres points moins litigieux.

Tout se gâta quand ces propositions pourtant rendues publiques, expliquées et commentées, commencèrent à être mises en pratique, à titre expérimental ou plus généralement. L'administration se trouva en présence d'une diversité de pratiques, difficile à gérer. Comment faire quand dans une même classe, tous les professeurs n'utilisent pas le même système de notation ?. Comment faire un Conseil de Classe quand certains membres exigent la présence des élèves et des parents et que d'autres refusent de parler en leur présence ?. Des solutions d'"harmonisation" furent soumises à la Commission Permanente et au Conseil d'Administration qui les adoptèrent ou les rejetèrent et modifièrent ainsi le règlement intérieur du Lycée ce qui provoqua plusieurs fois une levée de boucliers et de mini-conflits.

Une partie importante des professeurs et beaucoup d'élèves refusaient de renoncer au système traditionnel de notation et de sanction des exercices. Beaucoup d'élèves ne voulaient pas de la présence de leurs parents au Conseil de Classe et préféraient une concertation directe élèves-professeurs. Certains professeurs refusaient la présence des élèves et / ou des parents pour l'examen particulier du dossier de chaque élève au Conseil de Classe.

En fait, les uns comme les autres, même s'ils avaient admis l'opportunité des expérimentations diverses, n'étaient pas en état d'adopter un seul système devenu obligatoire pour tous.

On peut aussi supposer que les oppositions parfois violentes, les altercations, traduisaient, à propos de ces questions, à tout prendre, relativement mineures, des

conflits plus profonds d'origine syndicale ou politique entre enseignants ou vis-à-vis de l'administration locale considérée comme représentant le gouvernement.

Le déroulement du conflit qui secoua le Lycée pendant l'année 1970-1971 est assez typique des mentalités des uns et des autres à cette époque. C'est pourquoi, il nous paraît utile de le décrire sommairement ².

Le problème des Conseils de classe

Une première discussion avait eu lieu en novembre 1969. Le Proviseur (M. Depierre) avait fait remarquer que l'organisation de ces conseils posait des problèmes ³ *à propos de l'examen des dossiers individuels, du contenu de ces conseils (problèmes abordés) et des difficultés d'organisation (71 séances de fin de trimestre)*. Après consultation des professeurs, leurs représentants annoncèrent ⁴ *que dans une forte majorité ils s'étaient prononcés contre la présence des parents et des élèves lors de l'examen des cas individuels*. Les élèves étaient, majoritairement, pour la présence de leurs représentants mais pour l'exclusion des parents lors de l'examen des cas individuels. Les représentants des associations de parents réagirent vivement. L'un jugea (M. Dufour) : *que cette position est un procès d'intention et une attitude à leur égard de défiance injustifiée et intolérable. De toutes façons, ils ne sont nullement disposés à cautionner un retour aux erreurs du passé, c'est-à-dire des Conseils de classe qui sont en fait des Conseil de Niveau et au sein desquels ni les Parents ni les Élèves ne peuvent s'exprimer*. Les professeurs mettaient en doute la possibilité pour ² *délégués parents de connaître l'ensemble des classes* (M. Buisson) on évoquait la notion de *secret professionnel*, et on voit mal ce que les parents pourraient apporter aux *Conseils de classe, ce sont bien les professeurs qui sont les mieux à même de juger les aptitudes des élèves et le résultat de leur travail* (M. Vié).

L'Inspecteur d'Académie précise que *l'Administration souhaite que les Parents et les Élèves participent aux Conseils de classe sauf lors de l'examen de cas particuliers*.

Finalement tout le monde se mit d'accord sur un système de compromis : *1e partie sans les Parents ni les Élèves : examen des cas surtout particuliers ; 2e partie , avec Parents et Élèves : Étude de la classe, étude des cas individuels (sans référence aux cas particuliers)* . Ce règlement devait être testé pour la première série de conseils et éventuellement corrigé ensuite. L'expérience faite, la seule modification envisagée à ce système fut l'inversion des deux parties du conseil, mais un représentant des parents demanda ⁵ *d'attendre pour juger et transformer les rapports parents, élèves, professeurs, lors des conseils de classe*. (M. Charmetant)

La relance du débat, le système de notation.

Le débat, très vigoureux, fut relancé dès la rentrée suivante. Il démarra à propos d'une autre question : le système de notation.

Il faut préciser que son déclenchement vint d'une initiative compréhensible du Proviseur qui convoqua la Commission Permanente pour le 2 octobre 1970 avec à l'ordre du jour *Harmonisation du mode de notation des élèves*. Comme il le précisait lui-même ⁶

² à partir des registres du Conseil d'Administration et de la Commission Permanente.

³ CR du CA du 17 novembre 1969

⁴ CR du CA du 1er décembre 1969

⁵ CR du CA du 28 avril 1970

⁶ CR Commission Permanente du 2 oct. 1970

il ne s'agit pas de discuter des avantages ou inconvénients des systèmes en usage, il s'agit de prendre une décision pour unifier le système (soit 0 à 20 soit A à E).

En fait, la Commission, après débat, "botta en touche" refusant de choisir elle-même un système mais décidant qu'il y aurait harmonisation après *un référendum organisé, parmi le corps enseignant du mardi 6 au samedi 10*. Le résultat de la consultation fut net : sur 111 inscrit, 96 votants, 3 nuls, 66 voix d'un côté (0 à 20) et 17 de l'autre (A à E). Dans la séance du 16 octobre, il fut donc décidé que la notation de 0 à 20 serait la seule appliquée sur les livrets et bulletins trimestriels. En dehors de ces documents officiels, chacun ferait comme il voudrait.

Remise en question des Conseils de classe

Fort de ce succès, le Proviseur tenta la même opération le 2 décembre 1970, pour la présence des parents d'élèves dans les deux parties du Conseil de classe (Examen de l'ensemble de la classe et étude des cas individuels).

Les représentants des professeurs soulignèrent que : *à une très faible majorité, les collègues sont pour le maintien du statu-quo (M. Bugarel) ; et qu'ils craignent qu'il y ait un contrôle pédagogique exercé par les parents ... Ils ne veulent pas de cette sorte de contrôle professionnel ... leur présence dans la 2e partie est inutile (M. Jolly) ; d'ailleurs l'an dernier, le rôle des parents ayant été assez décevant, cela peut peut-être expliquer la position des professeurs (M. Bugarel).*

Le Proviseur, s'appuyant sur *son expérience professionnelle* dans son précédent lycée, estimait ces craintes non fondées : *il n'y a jamais eu de contrôle pédagogique exercé par les parents vis-à-vis des professeurs mais au contraire une collaboration étroite, tandis qu'à Jules-Renard, la situation semble bloquée.*

Le référendum sur la notation aurait dû le mettre en garde. Plutôt qu'un choix fondé sur des critères pédagogiques, le vote des professeurs signifiait plutôt une méfiance contre toute nouveauté imposée "d'en haut " c'est-à-dire par le Ministère. En effet, le Proviseur dans le texte de sa *proposition* se référait expressément à *la dernière circulaire récemment parue à ce sujet.*

Il proposait *que les parents et les élèves assistent à la totalité des conseils des deux premiers trimestres ou du premier semestre, leur rôle se bornant à nous apporter toutes informations qui nous manqueraient pour apprécier les résultats et le comportement d'un élève ; qu'ils assistent à la première partie du conseil de fin d'année pour préciser ou compléter les informations précédemment communiquées.*

Il voulait faire adopter sa proposition par la Commission mais M. Jolly demanda un vote préalable pour savoir si la Commission Permanente pouvait statuer sur ce sujet ou si c'était le rôle du Conseil d'Administration. Il faut savoir en effet que les professeurs n'avaient que 4 représentants à la Commission (sur 16 membres). Le Proviseur n'a pas dû réaliser que ce premier vote était piégé. La Commission vota oui par 11 voix contre 5 à la première question et adopta la proposition du Proviseur par 10 voix contre 6. Le Proviseur crut la partie gagnée et affirma : *je veux ouvrir le lycée sur le monde extérieur et je suis prêt à m'expliquer devant une assemblée de professeurs.* Or les premiers conseils de classes du 1er trimestre devaient se tenir le jeudi 10 décembre.

La suite des événements est résumée par le Proviseur lui-même ⁷ : 2 jours après la Commission Permanente, des professeurs lui demandèrent l'autorisation officielle de tenir une assemblée générale, (le Proviseur n'y étant pas invité). Le 8 décembre eut lieu cette assemblée, le lendemain le Proviseur fut avisé que 83 professeurs protestaient

⁷ CR du CA du 14 décembre annexe 4

contre un vice de forme du vote pris en Commission permanente et demandaient la réunion du Conseil d'administration. Le Proviseur accepta cet argument et annonça qu'en attendant le CA prévu pour le 6 janvier, les conseils de classes se dérouleraient selon le système antérieur.

Les parents d'élèves, informés, lui demandèrent alors de ne pas tenir les Conseils de Classes et d'attendre la décision du CA. Le Proviseur passa outre mais dès le 1er Conseil, les parents exigèrent d'assister à la totalité du conseil, certains professeurs de leur côté refusaient de participer à un conseil *ancienne formule*. Les délégués des élèves voulaient consulter l'ensemble de leurs camarades. La situation était bloquée. C'était sans doute ce que voulaient les différents protagonistes.

Au CA extraordinaire du 14 décembre, la discussion tourna non sur la forme des Conseils de classe mais sur les pouvoirs réels de la Commission Permanente. Le vote porta sur la question suivante : *Faut-il oui ou non mettre en application les décisions prises jusqu'à ce jour par la Commission Permanente ?*. Encore un vote biaisé, car la question de l'organisation des conseils de classes n'était même pas abordée. Un vote affirmatif entérinait sans nouvelle discussion, la réforme proposée par le Proviseur contre la volonté des Professeurs d'où risque de blocage par abstention de ceux-ci aux Conseils et la réponse négative entraînait la nullité de toutes les décisions prises antérieurement par la Commission Permanente, le CA aurait alors dû les rediscuter et les revoter une à une. Le vote obtenu à une voix de majorité reflétait bien le malaise général.

Malgré ce vote qui semblait adopter la proposition du Proviseur, la situation restait quand même bloquée comme expliqué plus haut, à cause du risque de *double abstention*, des professeurs (mécontents de la décision prise), aux conseils de classes (M. Bugarel). Le surveillant général, membre du Conseil conclut : *on tient trop peu compte de la majorité des professeurs alors que l'on ne prendrait pas une décision lézant 1600 élèves sur 2000* (M. Cart).

En fait c'était là le fond du problème, les professeurs avaient l'impression que leur avis quel qu'il soit, du fait de leur faible représentation aux différents conseils, serait toujours minoritaire et considéré comme négligeable et craignaient en particulier que les Associations de Parents d'Élèves ne devinssent des lobbies plus ou moins hostiles aux enseignants.

Le Proviseur s'en rendit bien compte et annonça que le dossier serait transmis au Recteur et qu'aucun conseil de classe ne serait tenu avant sa décision. Comme il fallait s'y attendre, le Recteur annula toute cette procédure et demanda un nouvel examen de la question. Le CA extraordinaire du 12 janvier débuta sur une *contre-proposition approuvée par 75 professeurs : tous les parents et tous les élèves seraient invités à assister à l'examen du cas individuel les concernant y compris à l'élaboration de la décision ultime. En cas d'empêchement, ils pourraient déléguer leurs pouvoirs à un représentant d'association de parents d'élèves ou à toute autre personne de leur choix, puisqu'ils n'adhèrent pas forcément à une association.* (M. Renault).

Le Proviseur indique qu'il a été mis au courant de cette contre-proposition qu'il approuve entièrement car elle va au-delà de ses espérances. Il retire donc son texte et demande que la discussion et le vote aient lieu sur le texte de M. Renault.

La discussion fut rapide et la proposition adoptée à l'unanimité sauf 5 abstentions (Fédération Cornec qui craignait un affaiblissement du rôle et des pouvoirs des Associations).

Cette passe d'armes en plusieurs épisodes est tout à fait significative de la mentalité professorale de cette époque (pour le moins) : refus de toute forme d'autoritarisme, exigence d'une considération et d'une concertation, volonté d'être partie

prenante essentielle dans la vie du lycée. C'est ce que n'avait pas compris M. Moreau, qui croyait que les professeurs étaient hostiles à la participation des parents alors qu'ils voulaient l'organiser à leur façon et qui n'avait pas compris leur méfiance à l'égard des Associations de Parents d'Élèves et des positions qu'elles prenaient alors en faveur de la politique gouvernementale en général et contre les positions des syndicats du second degré. Il y avait aussi une autre raison à cette hostilité, mais elle devait apparaître mieux par la suite.

Les conseils de classes du 1er trimestre eurent donc lieu en janvier selon cette organisation.

Nouvelle crise

La crise fut relancée, après l'intervention semble-t-il des Associations de Parents d'Élèves sous forme d'une question écrite au Ministre sur la forme adoptée à Jules-Renard pour la tenue des Conseils. Le 5 février 1971⁸ le Ministère annulait la décision du CA . Le Proviseur proposa donc au CA du 9 mars 1971, *la présence de deux délégués de parents et de deux délégués d'élèves à la totalité du conseil*. (Ceci excluait la participation directe au Conseil de tous les parents et de tous les élèves). Ses attendus montraient bien d'où venait la contre-attaque, il soulignait en effet *l'intérêt des rapports avec les Fédérations de parents d'élèves*. Très maladroitement aussi, il mettait en avant *l'intérêt d'arriver pour le conseil de classe à une véritable commission paritaire*.

La suite du débat illustre les raisons du conflit. Les professeurs réagirent violemment, *on refuse de tenir compte de la décision ministérielle et (on) propose au CA de voter la poursuite de l'expérience en cours* (M. Joly). Les élèves ne furent pas moins hostiles et leur délégué *joint la protestation des élèves à celle des professeurs et expose l'indignation des élèves devant la décision ministérielle* (M. Chaton). On revenait à la position des professeurs : *M. Bugarel rappelle l'intérêt d'une première partie de conseil traitant de l'atmosphère générale de la classe. Il propose qu'ensuite le conseil réuni dans sa forme légale puisse inviter à titre individuel parents et élèves, en soulignant que les parents sont les principaux intéressés par cette forme de conseil*.

Autrement dit les Professeurs proposaient une participation *directe* des parents et élèves contre une participation *représentative* soutenue par les Associations qui, avec le Proviseur, en appelaient au respect de la loi. Mais la représentativité des délégués des parents était fortement remise en cause : *beaucoup de parents n'adhèrent que pour l'assurance* (M. Bertrand)... *deux tiers des parents ne votent pas* (M. Renault) ... Cette démocratie directe n'ayant aucune chance d'être conservée, les professeurs proposèrent qu'en cas d'adoption de la proposition ministérielle, *les représentants devront être nommément mandatés (par chaque parent) pour assister à l'examen des cas individuels (des élèves concernés)* (M. Thozet), les associations proposaient la formule inverse *les représentants assistent automatiquement à l'examen des cas individuels sauf opposition de tel ou tel parent* (Mme Bouchard, reprise à son compte par le Proviseur).

Ces deux propositions furent rejetées tour à tour, un vote bloqué fut demandé qui conclut à l'adoption de la *proposition amendée Thozet*. (21 voix contre 16).

Les parents contre les élèves ?

Mais un autre "non-dit" explique aussi la vivacité de ce conflit. Comme on l'a vu, les élèves avaient constamment appuyé la position de leurs professeurs. Au cours des

⁸ lettre du Ministère

discussions, les parents avaient d'ailleurs fait allusion à l'influence que ceux-ci auraient exercée sur leurs élèves pour les amener à voter les mêmes propositions.

En fait, les événements de 1968 avaient réellement traumatisé la société française et notamment les familles. Les parents commençaient-ils à craindre l'émancipation de leurs enfants et leur prise de pouvoir à travers les organisations lycéennes ? Le Conseil de classe apparut alors comme une sorte de test. Après le round du 1er trimestre, le conflit éclata avant les conseils du 2e trimestre.

Le CA du 16 mars qui devait être consacré à l'examen du budget, démarra sur une interpellation du représentant des élèves : *est-il exact que les élèves doivent être mandatés par les parents de ceux de leurs camarades dont les cas sont examinés ?* (M. Chaton). Oubliant le budget, *une longue discussion s'instaure*. L'intendant (M. Zoubenko) qui craignait que l'examen de son budget qui aurait déjà dû être adopté dans la séance précédente, (mais on l'avait entièrement consacrée à la question des conseils), ne fût une fois de plus, remis "aux calendes grecques" dut insister pour qu'on en discutât de suite. Ce vote fut expédié rapidement et le CA reprit la discussion sur la participation des délégués des élèves au Conseil de classe. Ce sujet paraissant beaucoup plus passionnant.

Là encore les arguments sont significatifs des mentalités d'alors.

Le Proviseur *qui s'appuie sur la légalité* confirma la nécessité d'un mandat nominatif des parents pour que les délégués des élèves puissent assister à l'examen des cas individuels de chaque élève. Mais à cela, *les représentants estiment que les parents ne peuvent s'opposer à la présence des élèves qui ont reçu délégation de leurs camarades* (M. Chaton). Par contre les délégués des Associations de Parents appuient dans le sens de cette disposition, remettant même en question le vote antérieur du CA *la dernière décision du conseil ayant été prise en dehors des règles administratives on est revenu dans le cadre du droit commun et les élèves se trouvent dans l'obligation d'avoir un mandat de leurs parents* (M. Charmetant). Ce à quoi il était répondu : *Il n'est pas possible de séparer les enfants des parents, les textes prévoyant d'une part les professeurs, d'autre part les parents et les élèves. La forme légale des conseils est paritaire et les représentants d'une catégorie ne peuvent récuser ceux d'une autre catégorie.*

La réponse du Proviseur montre bien quel était le problème de fond : *les enfants sont mineurs, et, bien que désignés par leurs camarades, ils doivent recevoir un mandat des parents, ceux-ci ayant le droit de s'opposer à leur présence.* L'emploi des mots *enfants* et *mineurs* est significatif comme l'est la position des professeurs qui se déclarent *d'accord avec la position des élèves* (MM. Bugarel, Pauchard et Thozet). Le Proviseur ajoute que *les éducateurs ne doivent pas aller dans le sens d'une coupure de générations.* Le compromis final paraît curieux : *l'examen des cas individuels se tiendra en présence de deux parents d'élèves et de deux élèves, si les parents ont mandaté leurs représentants. Dans le cas contraire, il s'effectuera à huis clos ou devant deux délégués des élèves si les élèves le désirent.* Il s'agissait bien pour les Associations de Parents, de réaffirmer l'autorité des parents sur leurs enfants en limitant le pouvoir des organisations lycéennes.

Quelques années plus tard, l'abaissement de l'âge de la majorité légale à 18 ans, relancera dans le lycée le conflit entre l'autorité (des parents et de l'administration) et les droits des élèves majeurs.

Par la suite, le pouvoir des parents et de leurs associations ne cessa d'augmenter au point que même sur la question, en fin d'année, du passage des élèves en classe supérieure, leur volonté devint prépondérante, prévalant sur l'avis du conseil de classe.

Goupil et Margot.

Au cours de l'année scolaire 1970-1971 fonctionna un groupe *Journal* pour les élèves du premier cycle. Le titre choisi pour cette publication *Goupil et Margot* faisait évidemment allusion à Jules Renard et au fait que ces classes étaient mixtes. Nous en avons retrouvé deux exemplaires, datés, le premier de Janvier 1971 (28 pages photocopiées) et le deuxième de Mai 1971 (33 pages photocopiées). Ils étaient vendus 1 fr. pièce et avaient eu beaucoup de succès dans le premier cycle. Les textes étaient écrits par des élèves de toutes les classes du 1^{er} cycle. Les membres du *Club Journal* les collectaient, les tapaient à la machine, composaient le recueil, le tiraient (le soir) sur la *Gestetner* de la Documentation, agrafaient les feuilles et vendaient les numéros pendant les récréations. Le but était surtout pédagogique : amener les élèves à écrire en soignant leur expression et en illustrant leurs textes par des dessins. Il y a beaucoup de poèmes, des textes libres sur toutes sortes de sujets, et même quelques articles plus ou moins moqueurs sur des personnages ou des moments de la vie du lycée. Certains expriment sans doute des sentiments très profonds, des émotions que leurs auteurs ne savaient sans doute pas à qui et comment les communiquer et pour qui ce *Journal* a été une sorte de confident, tel celui-ci signé J.K. de 3^e M4.

JE PASSE MA ROUTE
Je m'en vais suivre ma route
Sur les chemins loin de vous
Je vous quitte pour toujours
Le destin l'a fait ainsi
Pourquoi aimer ? pourquoi rester ?
Quand la vie m'appelle
Qu'elle me dit : « viens je t'emmène
Ne reste pas ici »

Des amis, je n'en ai plus
Je les laisse tous là
Je ne reviendrai pas
Le vent efface mes pas
Pourquoi pleurer ? pourquoi résister ?
Je dois m'en aller
Prendre la main de mon destin
Et partir sur mon chemin

Je ne sais pas où je vais
Mais peu importe
L'avenir m'a ouvert la porte
Je m'en irai
Pourquoi repenser aux choses passées ?
C'est bien inutile
Je vous le dis simplement
Je m'en vais. Adieu.

Le Candide Libertaire

Dans ce CA du 16 mars 1971, *M. le Proviseur informe le Conseil de la parution d'un journal d'élèves intitulé "Le Candide Libertaire"*⁹. Il existait déjà un Journal du Lycée qui paraissait dans le cadre des activités du Foyer socio-éducatif. Il apparaît donc comme un "journal-pirate" et le Conseil décide d'en refuser la parution. (c'est-à-dire de refuser de lui donner des moyens de photocopie et d'en autoriser la diffusion dans l'enceinte du Lycée) .

Année 1971 - 1972

Les chiffres de la rentrée sont toujours flous : 1 377 au lycée (836 en 1^{er} cycle et 541 en 2^e cycle) ou 1381 (1^{er} cycle : 604 ; Vauzelles : 249 soit 9 classes et 2^e cycle : 528) selon le Bulletin de rentrée. Officiellement, au 1^{er} janvier il y avait 1696 élèves y compris les demi-pensionnaires de Victor-Hugo et du Banlay (326).

Pour achever le tableau, lors de la rentrée le poste de Censeur était vacant. M. Barbe-Richaud n'avait pas été remplacé. Par contre, le Sous-Directeur du CES, M. Mélès avait été remplacé par Mlle Nicolas qui allait occuper ce poste jusqu'au départ des dernières classes de 1^{er} cycle.

De plus, comme la mixité effective des seconds cycles de Jules-Renard et du Banlay s'étend par le jeu des options, l'internat de Jules héberge les internes garçons du Banlay qui de son côté, héberge nos internes filles.

Ensuite ce sera une lente décrue par suite de la création successive de divers C.E.S., à Nevers ou dans les communes voisines, qui diminuaient d'autant le premier cycle de Jules-Renard.

Félicienne NICOLAS et les problèmes de restructuration du lycée.

La nouvelle sous-directrice du CES, était une figure nivernaise bien connue dans le milieu enseignant. Très discrète sur elle-même, elle était une militante convaincue de la défense de l'école publique. Célibataire, sans enfant, elle était très attachée à tous ses élèves et s'efforçait de les connaître individuellement. Elle entretenait aussi de très bons rapports avec les familles.

Née le 11 juillet 1927 à Fourchambault, normalienne, elle avait commencé sa carrière comme institutrice dans différentes communes nivernaises. Elle s'était impliquée dans différentes organisations périscolaires, notamment dans les Pupilles de l'Enseignement Public, et dans la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale. Elle a aussi joué un rôle au Centre Départemental de Documentation Pédagogique, puis au Musée Nivernais de l'Éducation et au CA de l'association qui le gère. C'est au titre de toutes ces activités qu'elle fut élevée au grade d'officier dans l'ordre national du Mérite et à celui de commandeur des Palmes Académiques. Son action en faveur du sport notamment dans le cadre des PEP et de la MGEN (par exemple la création et la gestion d'un chalet aux Rousses, pour les classes de neige et dont le lycée bénéficia plusieurs années) lui valut aussi la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

Elle continua naturellement sa carrière comme sous-directrice du CES de Jules-Renard puis comme principale des collèges Henri Wallon, de Varennes-Vauzelles, et Victor Hugo, de Nevers.

⁹ À notre connaissance aucun exemplaire n'en a été retrouvé

Elle prit sa retraite en 1990 et continua de militer activement dans les organismes dont elle s'occupait auparavant et devint en outre Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale. En plus du Musée Nivernais de l'Éducation, elle s'occupa activement du musée Gautron du Coudray à Marzy, où elle habitait et dont elle avait à cœur de maintenir vivantes les traditions.

Elle est décédée le 22 mars 2008, à l'âge de quatre-vingt un ans, dans la plus grande discrétion, comme elle avait toujours vécu. Son décès ne fut connu, par un avis sur le Journal du Centre, que quelques jours après ses obsèques qui se sont déroulées suivant la formule habituelle, dans la plus stricte intimité.

Quand elle arriva à Jules-Renard, en 1971, sa position était assez délicate. Normalienne et institutrice de formation, elle se trouvait mise à la tête des classes de premier cycle, artificiellement séparées, sur le plan administratif seulement, du second cycle. Cet ensemble n'était que provisoire en attendant la fin de la construction des divers CES qui devaient absorber tous ces élèves. Le dernier prévu était celui de Varennes-Vauzelles et dès qu'il serait construit, Mlle Nicolas et toutes ses classes devaient y emménager.

En attendant, elle devait gérer son secteur avec un personnel enseignant dont seulement une partie était constitué par des PEGC uniquement affectés à ce niveau et le reste, des professeurs certifiés et agrégés enseignant dans les deux cycles. Ses rapports avec eux, étant donné la différence de formation universitaire, pouvaient être compliqués.

De plus, la transformation de tout le système secondaire suscitait de véritables polémiques, augmentées à Jules-Renard par les problèmes posés par les perspectives de « l'après CES », fusion avec le lycée technique ou avec le lycée voisin ou autre solution.

Ce qui jouait en sa faveur était sa réputation de militante laïque, dévouée à l'enseignement public. Plusieurs enseignants la connaissaient également à travers les œuvres péri scolaires dans lesquelles elle militait. Mais plus que tout, c'était son intégrité intellectuelle, sa rigueur sans faille pour le service de l'école publique, et son attitude toujours modeste et ouverte, son dévouement absolu pour les enfants et son travail consciencieux, qui lui permirent de s'affirmer et de se faire accepter dans le milieu du lycée.

Certes, la tradition « canularique » des professeurs, s'exerça plusieurs fois à ses dépens, mais finalement bien moins souvent que contre le proviseur, le censeur, l'intendant ou les autres collègues. Ces plaisanteries, qui nous faisaient bien rire, n'étaient au fond pas méchantes et en ce qui concerne Mlle Nicolas, sa gentillesse naturelle était vraiment désarmante.

Nous nous souvenons, entre autres, de deux canulars bien aboutis et qui, à contrario, illustrent deux traits significatifs de son caractère.

Elle s'était fixé comme projet de très bien connaître chacun de ses élèves (il y en avait quand même plus de huit cent) afin de faciliter au mieux son parcours scolaire. C'est évidemment un idéal pédagogique que la surpopulation scolaire rend quasiment illusoire. Naturellement, l'idée naquit de lui en démontrer l'inanité.

Pour les conseils de classe du second trimestre, on décida donc de truquer un des registres en inventant une élève imaginaire. Il fut facile de se procurer une feuille imprimée vide, d'y coller une photo de petite fille, en indiquant une identité imaginée, de remplir complètement le bulletin du 1^{er} trimestre, y compris l'appréciation finale et la signature de Mlle Nicolas (Notre ami Maurice Valtat est un magnifique faussaire capable d'imiter toutes les écritures) et de glisser ladite feuille dans le registre à sa place alphabétique. Les collègues concernés et dûment prévenus du canular, remplirent

consciencieusement leurs cases avec des notes et des appréciations du genre : *brille par son absence ... élève très silencieuse ... manque de participation à la classe ... etc.* Le soir du Conseil de classe, lorsqu'on arriva à cette « élève », une très longue discussion s'engagea pour savoir quelle décision, on allait prendre à son sujet. Les délégués de classe qui savaient bien que cette prétendue camarade n'existait pas, avaient fait mine d'intervenir, mais le collègue qui était près d'eux leur avait fait signe de se taire, et comprenant qu'un canular était en train, ils se contentaient de « marquer les points ». Les représentants des associations de parents d'élèves devaient, chacun, penser que cette élève était sur les listes du voisin. La discussion fut très longue et après une décision collégiale très disputée, de surseoir à toute sanction jusqu'au trimestre suivant, le reste de l'examen des cas individuels fut liquidé en quelques minutes. Ce sont les secrétaires qui, au moment de l'envoi des bulletins aux parents, s'aperçurent du canular et supprimèrent la feuille. Mais, bien entendu, personne n'en parla, bien que tout le lycée fût au courant.

L'autre aspect qui suscita un canular « indirect » à propos de Mlle Nicolas, ce fut ses convictions profondément laïques, dont personne d'ailleurs ne mettait en doute l'authenticité et la sincérité.

Il était d'usage que les élèves de sixième fissent leur première communion ou communion solennelle au cours de l'année scolaire. L'aumônier les y préparait depuis la rentrée et au troisième trimestre avait lieu la cérémonie. Jusqu'en 1944 cela se passait à la chapelle du lycée, dans le vieux bahut, au fond de la cour, adossée à la rue Mirangron. Mais elle avait été bombardée en 1944. La cérémonie avait donc lieu en ville.

Rappelons que les lycées avaient officiellement un aumônier catholique (et éventuellement un pasteur protestant ou un rabbin selon les besoins des élèves) qui faisait partie officiellement du personnel du lycée, y enseignait la religion pour les élèves intéressés et assurait les services religieux. Au lycée Jules-Renard, nous avons eu la chance d'avoir comme aumôniers, de jeunes prêtres sympathiques, à l'esprit très ouvert, qui participaient volontiers aux activités péri scolaires et avec lesquels, nous nous entendions très bien. Ils fréquentaient aussi assidûment que nous la Documentation. Ceci est important pour la suite.

La Communion solennelle des élèves était précédée d'une retraite d'une semaine environ, pendant laquelle, évidemment, les communiants étaient absents en cours. Pour que tout se passe bien, lorsque les dates de cette retraite avaient été décidées, le proviseur faisait une note de service pour les professeurs concernés afin qu'ils ne s'inquiètent pas de ces absences et surtout pour qu'ils ne prévoient aucune composition, aucun contrôle pendant ces quelques jours.

Désireux de participer au fastidieux travail administratif, l'habituelle équipe de professeurs décida de rédiger et de distribuer la note de service, histoire d'éviter cette tâche à Mlle Nicolas. C'est ainsi que les professeurs concernés reçurent une note qui, après les avoir informés selon la formule habituelle, des dates de la retraite pour la communion solennelle, se terminait par une invitation nouvelle. La Sous-Directrice informait ceux qui voudraient accompagner leurs élèves dans cette pieuse retraite, qu'elle était toute disposée à les dispenser de cours.

Bien entendu l'aumônier avait, lui aussi, reçu un exemplaire de la circulaire, pour information. Très surpris, surtout étant donné la réputation de laïque pure et dure de Mlle Nicolas, par cette soudaine manifestation de sympathie cléricale, il vint à la Documentation nous en faire part. Nous parûmes tout aussi surpris que lui et lui conseillâmes, par souci de politesse, de se rendre immédiatement à son bureau pour la remercier de sa sollicitude. Ce qu'il fit, mais nous n'eûmes jamais aucun écho de cette entrevue.

Ce n'était pas, la plupart du temps, la même réaction ou plutôt le même manque de réaction publique quand le proviseur, le censeur ou tel ou tel autre fonctionnaire était lui aussi victime d'un canular. Les murs de la Documentation ont résonné bien des fois sous des explosions de colère et de rires, car plus les victimes criaient, plus les autres riaient, proviseur et censeur en tête quand ils n'étaient que spectateurs de ces farces et ce fut le cas pour celles, citées ci-dessus.

Les Bulletins de rentrée du Service de Documentation.

Preuve de la complexité du système, le Service de Documentation publia cette année-là 2 Bulletins. *Le premier diffusé le Lundi 13 septembre sous le titre CARNET D'ACCUEIL est réservé aux nouveaux collègues et contient tous les renseignements parus l'an dernier et qu'il semblait inutile de reproduire pour les anciens.* Le second contenait *la liste du personnel, les modifications à l'organisation du lycée, les textes intéressants parus au B.O. pendant l'été et divers articles (plus ou moins sérieux) dus à la plume, réjouie par les vacances et pas encore attristée par la rentrée de divers collègues ...* Le premier de ces articles était signé *Le Proviseur*. M. Moreau, désireux sans doute de conjurer le sort, en pensant à toutes les sources de contestation possibles, invitait tous ses collègues à se mettre sous le signe de l'humour.

Et si ... Et si tout à coup, nous décidions de faire de cette année une année d'humour ?

Et si, guindés, corsetés dans nos vieux principes de la pédagogie de Monterossi, Lobatchewrowitz ou Jungbrechtvonbach, nous constatons soudain que la pédagogie du sourire de Goscinno et Uderzi – vous ne connaissez pas ? quel dommage !- avait d'autres vertus ?

Et si, brusquement, fidèle inconditionnel de base de la tendance unito-progressiste du S.N.P.D.R.A.T.P. nous entrevoyions que les tenants de la tendance unitaro-progressiviste sont tout de même plus drôles ?

Et si – « vous avez vu l'emploi du temps qu'il m'a collé le patron ? Il n'a pas dû se fatiguer beaucoup ! » devenait ... ? ? ?, après tout non, on ne pourra jamais dire autre chose.

Et si –« dites donc, vous ne trouvez pas que Dupont a pris un coup de vieux pendant les vacances, ses cours vont être encore moins drôles que d'habitude ! » devenait : « - vous avez vu Dupont ? en pleine forme hein ! Moi, je voudrais bien être son élève cette année ! »

Et si l'Amicale devenait amicale.

Et si la salle des professeurs devenait le propre des professeurs – Oh ! que c'est mauvais !

Et si Valtat faisait un dessin par jour !

Non tout ceci n'est pas sérieux. Je n'aurais pas dû fréquenter Tati et Étaix dans les salles obscures cet été.

Mais souriez, souriez vite avant qu'il ne leur prenne l'idée de tourner chez nous.

Et puisse ce sourire rester un an sur vos visages.

Bonne année et sans rancune.

Le Proviseur.

M. Moreau, en effet, était toujours un des premiers à foncer en Salle des Profs pour savoir contre qui le crayon de Valtat avait encore sévi. C'est d'ailleurs Valtat qui avait fait les pages de couverture de ce Bulletin en illustrant à sa manière une citation de F. Sarcey (*Journal de jeunesse*) : *On vieillit vite dans l'Université ... on se couche homme*

d'esprit et l'on est tout étonné de se réveiller ganache. Rien ne crétinise comme l'enseignement ... et un extrait de la *Revue Universitaire* de 1912, qui en somme explique ce jugement : *Copie vient de copia qui signifie abondance. Or il faut en corriger une centaine par semaine, relever 170 à 200 fautes dans 20 thèmes latins de cinquième, lire 150 pages de dissertation française ou 250 devoirs de mathématiques ...*

Le ton d'auto dérision de ce Bulletin, déjà marqué par l'article de M. Moreau, ne doit pas faire illusion. La situation du lycée et des enseignants n'était guère reluisante et chacun voyait bien les difficultés à venir. Tout le monde était conscient des conflits internes à l'Éducation Nationale mais aussi du malaise entre le corps enseignant et le reste de la société. Le contenu de ce Bulletin en témoigne.

De plus, au cours des vacances (le 20 juillet), le lycée avait été cambriolé et en particulier, le Service de Documentation avait été délesté de tous les appareils audio - visuels en bon état qu'il possédait. Notamment de divers appareils neufs reçus au début des vacances et qui n'avaient même pas été encore déballés. Différents vols de même nature avaient d'ailleurs eu lieu dans d'autres établissements. La police locale complètement dépassée, avait convoqué la Documentaliste, l'Intendant et divers employés du Lycée pour savoir comment ce cambriolage avait eu lieu, ce qu'ils ne pouvaient expliquer et pour cause, étant eux-mêmes en vacances. Ils avaient fini par avoir l'impression que les policiers les tenaient pour responsables.

Ce vol donna pour ce Bulletin le sujet de deux articles canulars dans le style du roman pseudo policier déjà évoqué plus haut : *Le Lycée cambriolé ou le retour de l'Inspecteur Goupil* et *Les Vols au Lycée : Hercule Poirot accuse ... l'Inspecteur Goupil*.

De plus notre collègue Bouchard dans un article intitulé *De quelques précédents* où il s'était fait un malin plaisir de relever quelques anecdotes pittoresques de l'histoire du Collège et Lycée de Nevers soulignait un précédent fameux : *Le 20 avril 1762 : stupéfaction : les vases sacrés, ornements, chandeliers et argenterie appartenant au Collège ont disparu. On ne connaissait pas encore électrophones et magnétophones, heureusement.* (ce vol faisait suite à l'expulsion des Jésuites et avait été le fait de leurs partisans qui furent traduits en justice et sommés de rendre les objets volés : voir le chapitre 1606 - 1762).

Le même Bouchard relevait malignement qu'un autre Moreau avait déjà dirigé notre établissement, il s'agissait (en 1653) de Mathurin Moreau (Révérend Père Jésuite) ; et qu'en 1798 (École Centrale), une réforme audacieuse avait été mise en place : *Les élèves choisissent leurs cours. Ils sont 15 en Langues anciennes, 12 en Maths, 9 en Histoires naturelles, 8 en Grammaire et 5 en Histoire.* Il en concluait : *Nos syndicats doivent réclamer le retour aux effectifs de 1798.*

Ces incidents et les problèmes de l'avenir du Lycée font la trame pittoresque de plusieurs articles dénonçant sur le mode humoristique tous ces dysfonctionnements. Il semble bon de les citer abondamment car ils éclairent bien le climat du Lycée.

Le premier (que nous avons signé) s'intitulait :

On chamboule tout ... Lycée en mutation.

Rien ne va plus à Jules Renard. Comme dans les grandes bourses mondiales, ça monte et ça descend. On réévalue, on dévalue (on dévalise aussi). Et il paraît que ce n'est pas encore fini.

Où en est-on en cette rentrée 71 ?

Ouvert il y a à peine 12 ans, le lycée, conçu pour abriter 1000 à 1200 élèves, s'était enflé démesurément comme la grenouille de la fable, si bien qu'atteignant le plafond des 2000, il avait explosé en annexes diverses.

La création du C.E.S. Banlay nous ramène à environ 1400 élèves dont 250 à Vauzelles. Ouf !, on va peut-être respirer un peu mieux et se faire moins bousculer dans les cours et les couloirs. Les études d'internat ne serviront plus de salles de classe sauf la salle 15 (enseignement ménager) que l'administration n'a pas déplacée voulant la garder près de ses appartements privés, sans doute pour pouvoir monopoliser à son profit sa production culinaire.

Il y avait en effet une cuisine pédagogique qui servait pour l'enseignement ménager dans les classes dites pratiques. Cette classe servait évidemment pour les réunions du Club de Cuisine. On a évoqué plus haut les opérations crêpes, ou anchoïade, montées par ce club à des fins humanitaires. Il était de bon jeu de supposer malignement l'administration d'avoir des visées égoïstes, comme de se moquer des contradictions apparentes de ses décisions.

Cette administration tentaculaire a récupéré l'ex - étude 01 au Rez-de-chaussée, pour y installer les bureaux de la Sous-Directrice et de sa secrétaire, près des W-C masculins et des machines à café. L'an dernier, on avait exilé, au bout du couloir, du côté des W-C féminins et loin des machines à café, le Censeur et le Sous-Directeur. Illogisme ? On dit pourtant que ce défaut est typiquement féminin.

On économise aussi ... un Censeur. Il paraît qu'on devra se passer cette année de ce personnage que le Ministère semble considérer comme un meuble inutile. Mais on ne pourra plus dire : « C'est la faute au Censeur ».

On venait cependant d'aménager une salle de repos pour les professeurs, dans un local qui servait auparavant de salle de réunion des professeurs d'éducation physique et qui prit très vite le surnom d'aquarium.

Bonne surprise pour les collègues : on vient d'installer dans le hall à l'entrée du couloir du personnel, une salle de repos à leur intention. Coincée entre le parloir et la salle des archives, elle étale ses parois de verre fumé et ses fauteuils confortables dans le lieu, hier consacré aux réunions des professeurs d'Éducation Physique. On remplace la dépense musculaire par la détente et la sieste. On nous promet aussi d'y installer des lumières tamisées. Certains(es) collègues parlent déjà de demander au prochain Conseil d'Administration de compléter cet ameublement par un (ou plusieurs) divans. On précise toutefois qu'il n'est pas envisagé d'utiliser cette salle pour y recevoir les élèves ni leurs parents.

La composition des divers Conseils était également changée du fait de la création des C.E.S, mais les réunions n'en étaient pas moins houleuses.

Le Conseil d'Administration et ses Commissions (Permanente et de Discipline) sont dévalués, eux aussi du fait de la diminution des effectifs. Leurs réunions pourront donc se tenir au Parloir. Ainsi après les séances de catch ou de marathon, les Conseillers pourront aller se reposer juste à côté ...

La création des C.E.S. avait amené des mouvements de personnel parfois curieux : De nouveaux collègues arrivent ... beaucoup d'anciens nous ont quittés soit pour des villes plus ou moins lointaines soit pour le tout proche C.E.S. Banlay. Un certain nombre d'entre eux vont se transformer, paraît-il, en maîtres d'équitation avec des services « à cheval » sur le 1^{er} et 2^e cycle. Vive la cravache ! et par Saint-Georges, vive la cavalerie !

Allusion aussi aux problèmes de matériels : On installe aussi deux laboratoires pour que nos collègues linguistes puissent faire joujou, mais tous les autres sont brimés car pendant les vacances, de mystérieux voleurs ont fait disparaître ce qu'il y avait de mieux au Service de Documentation (que chacun se rassure ce n'est pas de la

Documentaliste que nous voulons parler mais de son matériel audiovisuel). Il ne reste plus que les vieilles « casseroles » qu'on s'apprêtait à mettre en réforme (il s'agit toujours du matériel et non de la Documentaliste).

L'avenir plus ou moins proche du Lycée était aussi une préoccupation importante.

Mais tout ce remue-ménage n'est rien à côté de ce qu'on nous prépare pour l'an prochain.

À partir de septembre 72 ... plus de 1^{er} cycle à Jules-Renard. Même si les élèves du « futur » C.E.S. Vauzelles restent quelques mois encore dans nos murs, ils seront administrativement indépendants et s'installeraient « chez eux » vers janvier 73.

Resterons-nous seuls avec quelques 500 élèves du 2^e cycle ? Ce serait trop calme ... chaque professeur pourrait avoir au moins deux salles. Quel rêve ! ! ! Mais si la terre ne manque plus de bras, l'Éducation Nationale manque toujours de locaux, c'est une vraie maladie chronique. Il serait bien étonnant qu'on n'utilise pas à plein les capacités d'hébergement de Jules-Renard.

Déjà cette année, comme notre internat se vidait quelque peu, on nous a prié d'y loger les internes (garçons) du Lycée Mixte d'en face. Déception chez nos potaches qui espéraient plutôt un contingent plus « sexy » (quoique avec les cheveux longs et les modes « minet » ...).

Quel sort nous réserve-t-on ? Annexion du Lycée Technique Industriel ? Transformation en Lycée Mixte Polyvalent ? ou même en Lycée Mixte Scientifique ? La mixité évidemment a son charme .

Le malaise entre les enseignants et l'opinion générale.

Bouchard s'était chargé d'évoquer ce malaise à l'aide de deux articles *polémiques* qui posent bien les éléments du conflit. Le premier était un article de Jean Duché publié dans « Elle ».

« J'imagine que vous avez eu comme moi, dans le primaire, dans le secondaire, dans le supérieur, des maîtres qui certes, n'étaient pas tous d'une égale valeur intellectuelle et pédagogique mais qui, tous aimaient faire ce qu'ils faisaient, parce qu'ils aimaient la jeunesse. Instituteurs ou professeurs de faculté, ils étaient des hommes de vocation. On se moquait bien parfois de leurs travers ; les bourgeois nantis considéraient de haut leur maigre traitement ; il n'empêche qu'on les respectait ... j'allais dire : comme des prêtres, mais oui, c'était bien un peu ça : comme des serviteurs du devoir et de la vertu. Ils n'étaient que quelques milliers. Ils sont des centaines de milliers. Pouvons-nous espérer, d'une telle masse d'enseignants, qu'ils aient une haute idée de leur vocation ? Beaucoup d'entre eux n'ont pris ce chemin que parce que leurs diplômes n'en ouvraient pas d'autres, ou bien, par crainte d'affronter un monde trop rude, ils ont préféré rester toute leur vie, dans le confort intellectuel de l'Alma Mater ; ou bien ... mais ne les accablons pas. Ils ne sont pas pires que les autres. L'ennui, c'est qu'ils ne sont pas meilleurs »

Pour répondre à cette « démolition » du corps enseignant, Bouchard avait trouvé un passage du livre du Proviseur Robert Bréchon ¹⁰ : *La Fin des Lycées* qui venait de paraître en 1970, en réponse à la charge de Jean Duché :

¹⁰ Robert Bréchon, agrégé de lettres classiques, a passé une grande partie de sa vie à l'étranger, où il a été professeur, proviseur de lycée, directeur d'institut ou de centre culturel, attaché culturel.

Parallèlement à cette carrière dans la fonction publique, il fait une œuvre d'écrivain. En près d'un demi-siècle il a publié cinq recueils de poésie, deux " chroniques ", une sur son métier de proviseur (*La Fin des lycées*, Grasset, 1970), l'autre sur l'expérience du mariage (*Les Noces d'or*, Albin Michel, 1974), enfin de nombreuses études littéraires, dont un *Michaux* (Gallimard, 1959), un ouvrage sur *Le Surréalisme* (Armand Colin, 1969), etc.

« Ce passage est admirable. Tout y est : le regret passéiste, la nostalgie de la sélection par l'argent, l'horreur de la démocratisation de l'enseignement etc. Je n'en retiendrai que ce qui concerne directement mon propos. Aux thèmes traditionnels de « l'ouvrage bien faite », de la vocation, du maître d'école humble et méritant, du professeur considéré comme un bon élève « demeuré » répond le thème non moins classique, du caractère sacerdotal de la fonction enseignante : comme le prêtre, le médecin et le soldat, le professeur tire sa noblesse de son aliénation sociale. En clair ces variations sur la grandeur et la servitude de l'enseignement traduisent un profond mépris pour les universitaires : les vertus que l'auteur de l'article attribue aux instituteurs et aux professeurs d'autrefois sont celles que les bourgeois exigeaient de leurs domestiques et les hobereaux de leur curé de village. Mais chacun sait qu'aujourd'hui on ne trouve plus de bons domestiques et que les curés sont parfois contestataires. Ce qu'on ne nous pardonne pas, c'est de ne plus nous conformer à l'image ridicule et touchante qu'on avait de nous, et de vouloir être des citoyens comme les autres, libres de penser, de dire et de faire ce qui nous plaît, en dehors du service commandé, et même peut-être pendant ce service, libres de refuser des idées toutes faites et d'affirmer des valeurs qui ne sont pas celles de la classe dirigeante »

Les chapitres précédents de notre histoire du Collège et Lycée de Nevers montrent bien la permanence de ce conflit et le combat incessant des enseignants pour imposer leur indépendance « pédagogique », contre la tentation dirigiste de la classe dirigeante de les obliger à travers une pédagogie orientée de promouvoir son idéologie politique, religieuse ou sociale.

L'un des points cruciaux de ce conflit apparaissait, d'une manière quasi caricaturale, au cours de l'année 1952 – 1953 avec l'« affaire » Misrahi, mais les débats liés aux transformations du Lycée dans les années 1970-1980 montrent bien l'opposition entre la volonté d'indépendance idéologique des professeurs et la volonté de subordination de ceux-ci, soit par les « parents d'élèves » soit par les instances dirigeantes.

Ainsi, le Bulletin de rentrée de 1971, malgré le ton humoristique adopté, soulevait bien un problème fondamental. M. Bouchard concluait cet article par un *Merci Monsieur le Proviseur* qui marquait bien l'accord des professeurs de Jules-Renard avec les idées de Robert Bréchon.

Les résultats du baccalauréat 1972.

Nous n'avons toujours que des résultats statistiques :

Série A : 37/47 soit 78 %.

Série C : 40/52 soit 76 %.

Série D : 40/78 soit 51 %

Ces chiffres donnent une idée des effectifs des classes terminales.

Les difficultés administratives.

Au moment de la rentrée 1971 ¹¹ le processus de transfert des élèves du 1er cycle vers les CES n'était pas encore fixé : À partir du 1er novembre 1972 ou du 1er janvier

La découverte de l'œuvre de Pessoa en 1962 l'a profondément marqué. Depuis, il n'a plus jamais cessé de le lire, de l'étudier et de le commenter. Son projet de le faire mieux connaître en France a pu se réaliser à partir de 1984 quand Christian Bourgois l'a chargé d'organiser une édition des œuvres du poète. En 1996, après des années de travail, il a publié une monumentale biographie, *Etrange étranger*, qui renouvelle la connaissance qu'on avait de l'homme Fernando Pessoa et de son œuvre.

¹¹ CA du 29 novembre 1971

1973, le Lycée se séparera des 836 élèves du 1er cycle restant encore au Lycée. Ceux-ci iront au CES de Vauzelles ... il est fort probable que les élèves de Coulanges-les-Nevers aillent au Banlay et non à Vauzelles et l'on assisterait à une permutation circulaire entre le Banlay, Victor-Hugo et Vauzelles, selon le Proviseur au CA du 29 novembre 1971 mais il y a des retards à la construction et l'on parle plutôt de la rentrée de 1973. Par contre le CES du Banlay avait ouvert en octobre 1971, non sans difficultés.

Le Ministère devait en effet résoudre un problème urgent de recrutement de chefs d'établissements pour tous ces CES nouvellement créés. Ce devaient être en principe des professeurs certifiés. Or les candidatures avaient été insuffisantes les années précédentes et les stages de formation, plus ou moins improvisés pour eux, n'avaient fourni que peu de nouveaux Principaux. Un bon nombre de professeurs de Jules-Renard reçurent donc une offre officielle de nomination comme Principal de CES. On peut supposer que le personnel de notre lycée ne fut pas le seul à être ainsi sollicité. L'offre était alléchante. Les professeurs volontaires seraient nommés Principaux sans autre formalité dans l'établissement de leur choix et entreraient immédiatement en fonction. Le Ministère leur garantissait une suite de carrière rapide comme Censeurs puis Proviseurs de lycées, par promotion interne. Deux ou trois de nos collègues profitèrent de cette occasion et firent ainsi une belle carrière administrative. Mais ce furent autant de départs de professeurs expérimentés dont les postes restèrent parfois vacants.

De même, plusieurs de nos collègues se portèrent volontaires pour une nomination dans un CES local, au fur et à mesure de leur création. Ils avaient une priorité absolue pour leur choix. Certains y voyaient un avantage matériel : des établissements plus petits, moins de travail de préparation des cours et surtout de correction des copies. D'autres préféraient enseigner à de jeunes élèves. Mais, à cette occasion, le lycée perdit encore plusieurs professeurs aimés et expérimentés.

L'avenir du Lycée

L'avenir du Lycée restait flou. On parlait de créer de nouvelles sections (musique, arts), de classes préparatoires post-bac (E. N. Vétérinaire), de la mixité (mais il fallait en discuter avec le Lycée de filles) (cela ne se ferait que *pour la rentrée 1976-77* selon M. l'Inspecteur d'Académie) et du lycée polyvalent par annexion du LTN (Lycée Technique Nationalisé dit Lycée Jean-Jaurès et qui se trouvait dans les locaux de l'actuel Centre Culturel du même nom).

Cette dernière solution semblait plus envisageable. *Il y a lieu de préserver le patrimoine de Jules-Renard, seul lycée d'état de la Nièvre. Sa situation financière est saine et l'apport de l'actif du LTN permettrait globalement un développement rapide et harmonieux de toutes les sections. La construction des ateliers peut être réalisée très rapidement* (M. l'Intendant). Quant à la mixité, les deux lycées seraient polyvalents.

On proposait même *de faire une réunion commune entre les C.A. de Jules-Renard de Jean-Jaurès et du lycée du Banlay.*

Mais le 11 avril, on apprenait *l'étalement sur 4 années de la réalisation du lycée polyvalent, conséquence de la priorité indispensable accordée au lycée de Clamecy* (Inspecteur d'Académie) donc pas avant 1977.

Il était aussi question d'une réorganisation de l'ensemble de la Cité scolaire unifiée avec un seul Proviseur, 2 lycées mixtes dirigés chacun par un Censeur, 1 CET et 1 CES dirigés par une directrice et un principal, 1 intendance commune.

Tout cela paraissait très flou et à la question : *Le Ministère a-t-il un plan ou une politique pour l'organisation des 2e cycles à Nevers et dans la Nièvre ?* (M. Bugarel), l'Inspecteur d'Académie reconnaissait : *Le Ministère semble n'avoir aucun plan ni même*

de politique suivie à ce sujet. Au plan national il en est de même. L'actuel Ministre semble ne pas vouloir poursuivre la politique de son prédécesseur (tronc commun en 2e). On serait tenté de demander : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Maurice ROZAN 1942 – 1972

En 1972, une figure historique du Lycée prenait sa retraite, la carrière de Maurice Rozan est typique de toute une génération d'enseignants et ses avatars permettent de comprendre la fantastique évolution de notre enseignement primaire et secondaire de 1930 à 1972 ¹².

Né à Briançon (Hautes-Alpes) en 1912, il quitte à l'âge de dix ans ses montagnes natales dont il gardera toute sa vie la nostalgie. Son père, militaire de carrière, sous-officier d'ordonnance, est nommé à Nevers et Maurice Rozan deviendra un Nivernais d'adoption mais s'y sentira toujours en exil au point d'avoir plusieurs fois envisagé de retrouver son pays natal. Mais le Briançonnais n'était plus le pays des rêves de son enfance et il finira sa retraite et sa vie à Nevers.

Sorti de l'École Normale de Varzy avec le brevet supérieur, il commence une carrière d'instituteur à Fourchambault puis à Chiddes en Morvan, puis à Nevers, à l'École du Château dont il conservait un souvenir pittoresque. Le recrutement à cette époque se faisait surtout dans le quartier des Pâtis et beaucoup d'élèves de ce milieu étaient pour le moins folkloriques, certains n'apparaissant dans la classe qu'en hiver pour profiter de la chaleur du poêle et disparaissant dès les beaux jours.

Le quartier des Pâtis qui occupait toutes les rives des multiples bras de la Nièvre, entre les remparts et la Loire et de la rue du Rivage jusqu'au pont Mal-Placé, avec ses maisons penchées sur les eaux boueuses, ses ponceaux et ses ruelles formant un véritable dédale, et sa chapelle des Mariniers, était la Venise de Nevers, quartier des mariniers, des petits artisans et d'un peuple de pauvres gens. Il fut presque complètement rasé pour construire la déviation et tous les immeubles qui l'entourent, notamment l'ensemble : Maison des Sports, des Syndicats et de la Culture. Il n'en subsiste que quelques bouts de ruelles et de canaux.

Le début de sa carrière de Rozan fut donc celle d'un instituteur traditionnel. La guerre va changer son orientation. Pendant le service militaire, il avait fait le peloton d'officiers à Saint-Maixent, ce qui lui valut d'être mobilisé en août 1939 comme officier de réserve. Démobilisé en janvier 1940, il reprend sa place dans son école. Sa première épouse était comme lui, institutrice à l'École du Château.

De retour à Nevers, il passa le concours d'Inspecteur Primaire mais n'exerça jamais cette fonction tout en conservant le titre. En 1942, il demanda un poste de professeur des classes élémentaires au Lycée de Nevers. Il y fut nommé le 1^{er} octobre 1942 comme Professeur de 7^e. Il enseigna donc au Petit Lycée dont l'entrée se trouvait Rue Mirangron. (Sa porte est maintenant celle d'un poste de transformation d'EDF). Plusieurs de ces professeurs des classes élémentaires étaient effectivement titulaires du concours d'Inspecteurs primaires, qui leur conférait un statut spécial.

En 1944, après le bombardement qui détruisit une grande partie du Lycée, il participa, avec ses collègues au déblaiement des ruines et il se souvenait qu'en compagnie du Censeur, M. Dautrich, il cognait à grands coups de pioche sur un morceau

¹² Cet article est tiré de la nécrologie que nous avons faite pour le Journal du Centre et qui fut reprise in BL Amicale n° 2 de 1991.

de ferraille récalcitrant lorsqu'ils s'aperçurent enfin qu'il s'agissait d'une bombe de 500 kilos dont le désamorçage mit en émoi tout le quartier.

À la rentrée de 1944, sa classe de 7^e fut provisoirement installée dans une salle récupérée à l'École maternelle, près du Parc.

Sa curiosité d'esprit l'avait poussé à entreprendre des études de philosophie tout en continuant à exercer et il obtint la licence en 1945 à Paris. Il eut la chance d'y étudier avec Gaston Bachelard qui auparavant enseignait à Dijon, où la seconde épouse de M. Rozan, (Mme Odette Graillot que beaucoup de Nivernais ont connue comme professeur de philosophie au Collège de Jeunes Filles puis au Lycée Technique) avait, elle aussi, eu la chance de l'avoir comme professeur. Après sa licence en 1945, il resta en rapports avec son maître, faisant de fréquents voyages vers le Quartier Latin, parfois en compagnie de son fils aîné, Alain, qui se souvient (alors qu'il avait dix ans en 1949) avoir fait en sa compagnie, connaissance de Gaston Bachelard, mais l'enfant préférait laisser son père en cette docte compagnie et partir seul en exploration dans ce merveilleux Paris. Ce qui n'étonnait pas du tout son père qui était lui aussi un voyageur impénitent et aventureux, ne tenant jamais en place et entraînant sa famille dans tous les pats méditerranéens ou nordiques avant de pousser vers la Russie, l'Asie ou l'Indonésie. Ses enfants se souviennent des campements plus ou moins improvisés où ils montaient et démontaient chaque jour le « cirque » (ainsi appelaient-ils la tente), leur père, toujours pressé d'aller ailleurs, plus loin, et n'acceptant de rester deux ou trois jours que là où les villes d'art et d'histoire en valaient vraiment la peine.

Pas plus qu'il n'avait exercé la fonction d'Inspecteur Primaire dont il avait le titre, il ne demanda jamais un poste de professeur de philosophie auquel sa licence lui donnait accès. Il garda donc toujours ses classes élémentaires jusqu'à leur suppression en 1962. Il fut alors nommé Professeur certifié de lettres et enseigna dans les classes de 6^e et 5^e jusqu'à sa retraite en 1972.

Toujours excellemment noté, c'était un professeur modeste, discret et même timide, hésitant toujours à lier contact avec les collègues.

Il se consacrait avec passion à la philosophie. Son maître à penser fut surtout Alain dont les œuvres garnissaient sa bibliothèque et dont il ne cessait d'approfondir la pensée. Quelques semaines avant sa mort, il venait d'acheter un nouvel ouvrage sur lui.

Mais il avait aussi de multiples curiosités. Pendant plus de cinquante ans, il a relevé méthodiquement les données de sa station météo. Admirateur de Flammarion, il fit toutes les démarches nécessaires pour faire donner à la rue, jusque là sans nom, qu'il habitait à Nevers, celui de Camille Flammarion. De même, il observait et notait attentivement l'apparition des premières fleurs caractéristiques de chaque saison, aussi bien dans le Nivernais que dans les Alpes (dans la région d'Embrun) où il se rendait fréquemment.

Il s'intéressait aussi beaucoup aux cadrans solaires qu'il recherchait et étudiait. Il était membre de la Commission du Cadran Solaire à Paris et lui transmettait ses observations. (Méthodes artisanales et graphiques, recensement de la Nièvre et des Hautes-Alpes).

Maurice Rozan est décédé en 1991.

Année 1972 – 1973.

Normalement, il ne devait plus exister de 1^{er} Cycle à Jules-Renard mais le CES de Varennes-Vauzelles, officiellement créé, n'était pas entièrement réalisé. Le Lycée comptait donc encore 1331 élèves dont 554 du 1^{er} cycle sur place + 262 (10 classes) dans l'annexe de Vauzelles, et 515 de 2^e cycle.

Le poste de Censeur restait vacant en attendant sans doute de fixer le statut définitif de Jules-Renard.

On n'arrêtait pas de chambouler la répartition des classes et études soit pour les adapter aux effectifs soit pour pouvoir aménager certaines salles. Le Bulletin de Rentrée du Service de Documentation expliquait ces bouleversements sur le ton humoristique.

Quoi de neuf au Lycée ?

Tout d'abord une constatation rassurante !le Lycée est toujours là. Avec tous ces changements, on ne sait jamais ... Beaucoup de figures nouvelles. Le clan féminin se renforce particulièrement en lettres et langues. Les scientifiques et les historiens semblent faire preuve de misogynie. Attention ! tous les noms nouveaux ne correspondent pas à des figures nouvelles : bien des « madame » correspondent à des « mademoiselle » que nous avons connues auparavant. Le clan des célibataires perd ses effectifs. Avis aux derniers : tenez bon ! Il y a encore de » nouvelles arrivées » qui en veulent à votre vertu.

On a repeint les façades (celles du Lycée bien sûr) qui en avaient bien besoin et remis au propre la Salle 200 qui se transformait en salle d'eau. On y a même mis une moquette et des fauteuils ... quel luxe !

(La Salle 200 avait été aménagée en salle audiovisuelle (cinéma – télévision – projection fixe).

Les mathématiciens ne se sentant pas assez à la hauteur pour dominer les mathématiques modernes se sont hissés au premier étage, chassant les littéraires qui se retrouvent au rez-de-chaussée (grandeur et décadence). Quant aux historiens, les voilà au deuxième étage d'où ils pourront contempler sereinement le déroulement des événements et faire aisément le tour d'horizon politique. Les linguistes descendent au premier étage pour pouvoir coloniser plus aisément le labo de langues. À propos, il paraît que le laboratoire à cabines est « dans les choux ». Nouvelle politique du Ministère : on n'installe plus que des labos légers ... et comme nous en avons déjà un ...

La Salle 114 avait été aménagée en laboratoire de langues auto - correctif (24 postes). Les deux lycées avaient demandé des labos à cabines. Celui du Banlay (actuel Raoul Follereau) l'avait obtenu, Jules-Renard avait dû se contenter (provisoirement) d'un labo léger installé en salle 114 mais la salle 116 avait été refaite et le sol moqueté en vue de l'installation du labo à cabines d'où l'interrogation suivante.

Que va-t-on faire de la salle 116 avec sa jolie moquette ? On parle de danses rythmiques mais le Proviseur dont le bureau se trouve au dessous craint que le ciel ne lui tombe sur la tête.

L'an dernier, on nous avait installé une salle de relax et de réception dans le hall d'entrée du couloir du personnel. Mais impossible d'y dormir tranquillement sous le regard curieux et réprobateur des élèves passant sur la route et des collègues dans le couloir. Pour y remédier, on nous offre une salle de travail (plaisant euphémisme) dans l'ancien parloir. Nous espérons un mobilier confortable ; certains réclament même un divan : on se demande pourquoi.

Événement heureux : pas de vol signalé pendant les vacances. Grâce soient redues aux services de l'Intendance qui ont, la veille de la sortie, transporté tous les

appareils électriques en un lieu tenu secret afin de les soustraire à la cupidité des amateurs.

Aux dernières nouvelles, les méchantes langues disent que ledit lieu est tellement secret qu'on ne le retrouve plus. Chacun à l'Intendance se renvoie la balle : « C'est toi qui sais où c'est ! » « Mais non, c'est toi ! ».

Espérons que cette vague d'amnésie cessera vite, sinon il faudra faire appel de nouveau à l'Inspecteur Goupil.

Et l'an prochain que se passera-t-il ? Disparition du 1^{er} cycle ? La construction du C.E.S. de Vauzelles n'est pas commencée. Que deviendrait Jules-Renard avec 500 élèves du second cycle ? Le Ministre, comme la Nature, a horreur du vide et même du demi-plein. Ça lui fend le cœur à ce cher homme de savoir enseignants et enseignés dans une situation différente de celles des sardines en boîte. Quant à le remplir avec des transfuges du Lycée Mixte ... Quels problèmes ! L'I.U.T. s'est envolé avec le vent des promesses électorales. On en reparlera peut-être en mars prochain.

Jules-Renard resterait tel quel jusqu'en 1976 ? ... C'est possible !.

À l'occasion des élections, certains avaient évoqué la transformation de Jules-Renard en I.U.T ou l'adjonction au lycée d'un ou plusieurs départements d'I.U.T.

*Toutes ces incertitudes ajoutées aux débats sans fin sur les réformes pédagogiques à faire ou à ne pas faire rendaient parfois l'atmosphère de la Salle des Profs assez houleuse ce que regrette M. Bouchard au nom de l'Amicale qui à cause de ce climat n'arrivait plus à organiser le banquet amical traditionnel : *Un banquet ? Une proposition du bureau a rencontré l'an dernier l'adhésion de principe de 15 collègues, épouses incomprises. Il est vrai qu'elle venait après l'affrontement annuel dont il est superflu de rappeler l'origine et dont l'Amicale ne devrait pas faire injustement les frais. Laissez vos couteaux au vestiaire ...**

*Dans la même veine, M. Bouchard plaisante sur les problèmes pédagogiques dans un article intitulé *Pédagogie et bercement*. Accumulant les citations érudites (et parfois détournées), il affirme que *nous pouvons enfin donner une explication sensée au problème de l'existence des « mauvais élèves » : ces petits n'ont pas été bercés lorsqu'ils étaient nourrissons*. Il fait appel à l'Histoire et à la Psychologie pour démontrer que *le bercement joue un rôle capital dans la conquête de l'équilibre ... L'élève équilibré n'affirme-t-il pas son autonomie, souveraine, métaphysique, lorsqu'il vous dit : « Moi, je m'en balance » ?*. Il invite donc ses collègues, à une révolution pédagogique : *Il importe donc de balancer notre actuelle pédagogie sans trop nous bercer d'illusions, d'ailleurs*. Il faut adopter le style berceur dans nos classes : *Le professeur adoptera une voix endormeuse ... Au besoin bercer l'élève – sans le balancer par la fenêtre ... adapter les programmes, tout l'enseignement enfin : Il s'agit maintenant d'attaquer le Grand Œuvre, je veux dire transformer l'Université de France en vaste balançoire*.*

Derrière la boutade ironique, on devine le ras-le-bol des professeurs devant la valse hésitation des réformettes et des politiques ministérielles.

Les résultats du Baccalauréat 1973.

Malgré toutes ces perturbations et ces incertitudes les résultats s'améliorent :

Série A : 35/46 soit 76 %

Série C : 30/45 soit 73 %

Série D : 53/82 soit 64,6 %

1973 - Départ en retraite de trois anciens de la maison.

En cette fin d'année scolaire, l'Amicale des Professeurs et du Personnel du Lycée fêtait tout particulièrement, le départ en retraite de trois anciens, M. Petit, Chef magasinier ; M. Darennes, professeur d'Éducation Physique ; et M. Havoué, Adjoint d'Enseignement. Selon la coutume, l'Amicale leur offrait quelques cadeaux souvenirs (des faïences de Nevers) et offrait un vin d'honneur. Il y avait surtout le fameux discours de M. Bouchard, Président de l'Amicale, qui ne manquait jamais d'assortir l'apologie conventionnelle des nouveaux retraités de multiples souvenirs et de fines plaisanteries. La vie et la carrière des trois collègues qui quittaient le service cette année-là sont des exemples très significatifs de l'histoire du Lycée pendant au moins, les trente cinq années qui venaient de s'écouler. M. Bouchard le soulignait : *Ces retraités ont un point commun, c'est la durée de leurs services au Lycée Jules – Renard*. La veuve et la nièce de M. Havoué nous ont permis de prendre connaissance du texte de ce discours dont nous citerons de larges extraits.

Monsieur PETIT, chef magasinier.

À Nevers, comme sans doute dans bien d'autres lycées, existait une assez grande familiarité entre les diverses catégories de personnels. Les professeurs connaissaient particulièrement bien certains d'entre eux, notamment le concierge ou appariteur auquel ils avaient affaire tous les jours. Il y avait aussi les agents chargés de l'entretien des classes et en particulier celui qui s'occupait de l'entretien de la Documentation et de la Salle des Professeurs, ou celui qui distribuait le goûter, pendant la récréation de 16 à 17 heures dans la cour, aux élèves internes et demi-pensionnaires, mais qui avait toujours une tartine et une barre de chocolat pour les enseignants qui passaient par là. On connaissait aussi tout particulièrement les agents du réfectoire car beaucoup de collègues prenaient leurs repas au Lycée dans un réfectoire séparé mais mitoyen de ceux des élèves. Les enseignants qui animaient des clubs avaient évidemment affaire au personnel de l'Intendance, mais surtout, directement aux agents des ateliers, (menuisiers, électriciens etc). et de la lingerie, qui servait aussi de réserve pour les costumes de théâtre. Lorsqu'on désirait leur intervention, il était plus « diplomatique » d'aller d'abord s'expliquer avec eux, se mettre d'accord, puis avec le Chef des Agents. Et ensuite on allait demander l'accord de M. l'Intendant qui commençait par dire qu'il ne savait pas si le personnel compétent pourrait réaliser le projet et qu'il leur demanderait leur avis. Personnellement, nous pouvons témoigner que les différents clubs auxquels nous avons participé ont toujours eu leur aide efficace.

Quant au personnel de la cuisine, il était toujours heureux de recevoir la visite des enseignants et en particulier des « piliers » de la maison, quel que soit le prétexte de cette démarche. Ainsi, pour chaque rentrée scolaire, le professeur principal de chaque classe de sixième disposait d'une demi-journée pour les formalités de rentrée et pour faire visiter le Lycée aux élèves. Nous ne manquions jamais de passer par les cuisines où notre cohorte était joyeusement accueillie, et il y avait toujours quelques échantillons de charcuteries ou de pâtisseries pour leur permettre d'attendre l'heure du repas. De même, les membres du Conseil Intérieur ne manquaient jamais d'y faire une visite « d'inspection » et notre collègue Bouchard était toujours volontaire pour goûter les saucisses de Francfort. À nous tous nous pouvions donner un avis très pertinent sur l'ensemble du menu du jour.

C'est donc naturellement par Monsieur Petit que Bouchard commence son discours en faisant remarquer que *Monsieur Petit ... est des nôtres depuis le 17 octobre 1938. Je crois que c'est le record toutes catégories.*

C'est un fidèle Nivernais pur sang, originaire de Dornecy près de Clamecy et il va se retirer rue de Barcelone (à deux pas du Lycée) après n'avoir servi que le Lycée de garçons de Nevers, sous ses multiples formes, il est vrai. Vieux lycée, résidence des évêques, actuellement musée municipal, avec le conservatoire de musique pour annexe, et lycée Jules-Renard, belle continuité dans le changement. Sa présence au lycée a été interrompue par la guerre au cours de laquelle Monsieur Petit a été fait prisonnier, puis rapatrié en 1941. Il a été titularisé le 1^{er} novembre 1947 avec la mention « excellent agent » et a obtenu par la suite le diplôme d'honneur des agents. Monsieur Coppens qui m'a envoyé une lettre pour excuser son absence d'aujourd'hui me prie de renouveler l'expression de son amitié à Monsieur Petit « dont la gentillesse a fait le trait d'union entre le lycée aux effectifs d'agents malthusiens et le super- marché de la culture ». Monsieur Petit s'est en effet signalé par son dévouement, son attachement au lycée, sa gentillesse, sa douceur. D'aucuns murmurent malicieusement que cette douceur s'accompagne quelquefois d'un petit soupçon d'obstination. Douce obstination dit notre langue française, mais après tout, c'est une qualité que de bien vouloir ce que l'on veut, et c'est bien la moindre des choses quand on a un bureau de ministre dans son magasin. Il est bien dommage pour le sexe faible que cette douceur n'ait pas fait le bonheur d'une femme, car Monsieur Petit est resté farouchement célibataire. Mais, n'est ce pas, quand on n'a pas de femmes, il est permis d'en avoir beaucoup. Le souvenir que vous remet le lycée (le traditionnel plat en faïence de Nevers, fait sur mesure) porte deux dates, celle de 1938, celle de 1973, début et terme des 35 années d'activité professionnelle que vous avez dignement remplies. En vous souhaitant les années nombreuses et paisibles que vous méritez, je rappellerai la dernière appréciation qui vous suivra dans notre souvenir : « part en retraite avec l'estime de tout le lycée ».

Nous avons tenu à citer tout ce passage car il montre bien les liens étroits qui unissaient non seulement le retraité de l'année mais tous les agents, au lycée et au reste du personnel, et qui s'accompagnaient d'une bienveillante familiarité, comme on peut le voir aux allusions amusées de M. Bouchard.

Notre documentation ne nous permet pas de rédiger une notice sur chacun de ceux qui ont ainsi participé à la vie et à l'histoire de notre lycée, mais celles que nous avons recueillies donnent une bonne idée de cet état d'esprit. Nous pouvons ajouter que des liens d'amitié, voire familiaux, existaient entre les agents et le reste du personnel. D'abord, les enfants des uns et des autres se retrouvaient côte à côte dans nos classes et ensuite, il faut avouer que tous ces enfants de collègues bénéficiaient d'une attention toute particulière de la part des enseignants et surveillants, ce dont ils se seraient peut-être dispensés parfois pour pouvoir chahuter ou paresser comme les autres.

Monsieur DARENES, professeur d'Éducation Physique (dit : Crin Blanc)

Parmi les enseignants qui ont joué un rôle éminent dans la vie du lycée et surtout celle des lycéens, ces derniers citeraient certainement leurs professeurs d'Éducation Physique. Le sport était à l'honneur et entre autres, les sports collectifs. Lors des réunions des anciens élèves, beaucoup de souvenirs évoqués portent sur de mémorables matches de rugby (plus tard seulement de foot) et les déplacements et réjouissances qui les accompagnaient. Ces exploits de jeunesse prennent des allures d'épopées. Ils oublient les mauvaises conditions matérielles, manque de terrains, d'équipements, pour ne se souvenir que de leur enthousiasme et des joyeux moments

passés ensemble. Même, certains professeurs d'autres disciplines ne survivent dans la mémoire des anciens élèves que par leur participation à leurs exercices sportifs, ne serait-ce qu'en se dévouant pour accompagner les équipes dans les déplacements extérieurs à Nevers.

Parmi les professeurs de cette époque, trois ont joué un rôle éminent, M. Denti, « Tony » Borrueel et « Crin Blanc », Monsieur Darennes. Nous avons consacré une étude au premier (voir 1950). On aura plus loin l'occasion de parler du rôle d'Antoine Borrueel. En 1973 c'était « Crin Blanc » qui prenait sa retraite. Il était arrivé au Lycée de Nevers en 1943. Sur le palmarès du 15 juin 1944, il figure sur la liste de l'Éducation physique entre M. Denti qui a le titre de professeur et M. Hostier qui porte celui de moniteur. Très curieusement, il ne figure pas sur la liste du personnel des deux années suivantes. Sur le palmarès du 12 juillet 1945 figurent M. Denti, Mlle Courtinot, monitrice, et M. Burel, moniteur. Sur celui du 12 juillet 1946, M. Denti est assisté de deux moniteurs : MM. Machecourt et Tachon. M. Darennes reparait sur celui du 12 juillet 1947 avec le titre de moniteur, en compagnie de M. Bordes. L'année suivante, il a le titre de maître. Pour la rentrée de 1949, M. Denti ayant pris sa retraite, est remplacé par Tony Borrueel qui a le titre de professeur.

Pour ses collègues, c'était un Monsieur, toujours très digne, très courtois et très aimable, avec qui il était agréable de discuter et qui faisait preuve d'une belle culture. Monsieur Bouchard a particulièrement bien analysé son action professionnelle et humaine.

Monsieur Darennes appartient lui aussi à l'époque héroïque du lycée de garçons de Nevers (toute histoire, vous le savez, commence avec des mythes et des héros). Et il lui a fallu pour commencer sa carrière la qualité suprême chez les Anciens : la constance.

Les collègues non initiés auraient du mal à se représenter ce qu'a été l'enseignement quotidien de l'éducation physique au lycée transféré au musée après le bombardement de 1944. Imaginez un collègue sans la moindre installation sportive, presque totalement dépourvu de matériel spécialisé, avec pour tout potage un terrain en bordure de Loire, agrémenté d'une petite cabane dont il fallait chasser tous les matins, des clochards ensommeillés et des poux réveillés. Quand il pleuvait, et il pleut quelquefois à Nevers, Monsieur Darennes suivi d'un triste troupeau trempé jusqu'aux os, allait à la quête d'une salle libre. Et comme le Musée n'en comportait qu'une douzaine, toutes sur – occupées, on n'a jamais su exactement où il s'était réfugié ces années – là. Il a bien fait de ne pas révéler ses cachettes, car à cette époque, on faisait classe du moindre recoin. Et pourtant les élèves trempaient non seulement leur chemise, mais aussi leur caractère, se faisaient des muscles, se distinguaient aux championnats départementaux et académiques. Certains même se découvraient une vocation de professeur d'éducation physique. Et si une vocation a toujours pour origine, un exemple, Monsieur Darennes l'a donné. Et en plus, avec le sourire, une ironie tout juste retenue. Monsieur Coppens, dans sa lettre, dit que « Monsieur Darennes a, en toute occasion, été le porte parole du bon sens gai ». Ce bon sens était surtout une philosophie.

Car j'ai prononcé le mot d'éducation physique, mais c'est un terme que récuserait Monsieur Darennes, car il a pensé et fait bien autre chose. La formation corporelle exclusive et à tout prix ne l'intéresse que secondairement. L'exploit sportif en soi le laisse froid, la compétition forcenée indifférent. Il s'intéresse à la formation lente et patiente du caractère, à la psychologie et à l'harmonie de la personne. Il s'est plutôt attaché à développer des vertus intérieures par l'intermédiaire du corps.

Outre le rappel à peine effleuré des difficiles conditions de vie du lycée de 1944 à 1958, qui ont été expliquées dans le chapitre correspondant, et dont la situation de l'Éducation Physique est un bon exemple, ce passage du discours de Monsieur Bouchard

souligne un des éléments fondamentaux de la grande querelle sur les finalités de notre enseignement. La position de Monsieur Darennes illustre la conception humaniste qui consiste à affirmer que notre enseignement a un but fondamental, la formation du caractère, de l'esprit et de la personnalité de nos élèves. La transmission des connaissances est secondaire comme, en ce qui concerne l'éducation physique, les performances physiques et sportives. Nous n'avons pas pour mission de former des spécialistes ou des champions mais tout simplement des hommes et des citoyens et c'est évidemment beaucoup plus ambitieux et plus difficile. Malheureusement la politique gouvernementale, qui se méfie peut-être de cette formation humaniste, lui préfère une formation plus utilitaire. On voudrait que nous formions aux emplois, dont l'économie nationale a besoin, des employés bien formatés et prêts à l'emploi. Les parents aussi, dans un souci de carrière ou tout simplement de « débouché » pour leurs enfants, demandent la même chose. Fort heureusement, activement ou passivement, l'Université résiste et persiste à former des hommes et des citoyens. Mais jusqu'à quand ? Nos collègues d'Éducation Physique ont été peut-être les plus soumis à cette pression qui voulait faire d'eux des sélectionneurs et des recruteurs pour le sport plus ou moins professionnel et les compétitions où l'on croit que se joue la gloire et l'honneur d'on ne sait quel orgueil national ou de clocher. Des collègues comme Monsieur Darennes ou Borrueil ont su maintenir une ambition plus haute, celle de former par l'activité corporelle, le caractère et l'esprit de tous les élèves. Monsieur Bouchard illustre bien les pressions dont nous venons de parler avec un exemple très précis.

Dans son métier, il a fait preuve de distinction, forçant le respect à une époque où cette discipline était communément appelée « gymnastique » par les philistins. J'ai encore le souvenir d'une fête des Écoles (elle n'existe plus : toutes les écoles publiques et tous les établissements scolaires du département venaient faire au stade du Pré Fleuri, une « prestation » sportive pendant l'après midi d'un dimanche de juin). Chacune des équipes sportives avait présenté des exercices proprement athlétiques, fort réussis au demeurant. Monsieur Darennes avait imaginé d'étonnantes évolutions d'élèves en cercles concentriques qui se fondaient les uns dans les autres et se transformaient insensiblement en d'autres cercles, dans un mouvement de délicate harmonie, où l'esprit pouvait imaginer de multiples symboles. Monsieur Darennes avait élevé le sport à un jeu parfait, à une fête qui donnait un sens à cette Fête. Était – ce trop élevé ? Toujours est – il que le Proviseur d'alors, à la fin de la fête ou le lendemain, demanda à M. Darennes de s'inspirer dorénavant de ce qui se faisait ailleurs, notamment dans son pays, à Nancy ...

À propos de cette Fête des Écoles, grande manifestation annuelle, nous pouvons citer un témoignage d'une ancienne élève Danièle Legris (bac 1960)¹³ que nous ne pouvons dater que « d'avant 1960 » : *les écoles se regroupaient place Carnot et se rendaient à pied au stade. Le Lycée et le Collège présentaient toujours une animation remarquée. Je me souviens d'un spectacle grandiose : Ulysse reçu par Nausicaa, avec danses, concours sportifs ... Madame Devouèze, prof de gymn. au Collège, était une excellente chorégraphe et ne voulait pas de filles déguisées en garçons. Elle obligeait la direction du Collège à accepter des danses mixtes ... J'ai souvenir d'un magnifique ballet sur la Marche de l'Empereur...*

Ce n'était pas sans intention, que notre collègue Bouchard citait cette anecdote et insistait sur ce point, il traduisait ainsi la position idéologique de tout un courant de pensée du corps enseignant. Quant à la stigmatisation de l'attitude du Proviseur d'alors, elle illustre, elle – aussi, le fondement réel des luttes menées par beaucoup d'enseignants, contre les contraintes administratives, incarnées par certains

¹³ Correspondance personnelle du 18 mars 2008.

administrateurs trop portés à abonder dans les projets utilitaires du gouvernement et inversement la connivence qui les liaient à certains autres qui partageaient avec eux la même conception élevée de notre fonction. Le présent chapitre sur l'histoire récente de notre lycée en est témoin.

Il semble aussi que bon nombre d'élèves, sans se rendre compte du combat idéologique sous-jacent, faisaient bien la différence entre les pédagogies comme M. Bouchard le soulignait. *Mais les élèves ne s'y trompaient pas heureusement. Monsieur Darennes est, avec Havoué, celui qui connaît le mieux les élèves et celui qu'ils aiment le mieux. Il suffit de relire les notices que remplissaient naguère les parents après l'entrée en sixième et où l'on demandait les disciplines préférées par les enfants. L'éducation physique y est presque toujours mentionnée. Lors des réunions avec les parents, la file la plus longue a toujours été devant la salle de Monsieur Darennes. C'est que seul, il pouvait donner un portrait fidèle du comportement de l'enfant. Nous autres, nous connaissons peu les élèves, il faut l'admettre. Nous ne les avons qu'en cage, assis, en principe immobiles et trop souvent muets, et plus ou moins conditionnés. Le professeur d'éducation physique a les fauves en liberté, autrefois même en pleine nature, dessoudés et anarchiques, obéissant dans leurs rapports communs à une nouvelle hiérarchie qui n'est plus fondée sur les résultats scolaires et où l'enfant est un louveteau pour l'enfant. M. Darennes peut les observer nus et peu vêtus, et ils lui racontent leurs petites histoires et leurs grands drames. De sorte que la présence de M. Darennes dans un conseil de classe a été des plus précieuses, d'autant plus qu'il savait en quelques phrases, tracer des élèves, un portrait pittoresque et malicieux, bien rafraîchissant quand on connaît le rapport qu'ont les conseils de classe avec la gaudriole.*

Je me suis trouvé une fois dans la situation d'un professeur d'éducation physique et j'ai pu mesurer ce que peut devenir l'autorité du professeur extra muros lors d'une sortie dite d'étude du milieu, passion ministérielle des années 50. Je devais faire visiter la gare à une classe de 6^e. Au bout de trois minutes, je les avais tous perdus, même mes élèves prétendus sages. Ils s'étaient égayés dans des wagons désaffectés et y menaient un tapage infernal. Après avoir vainement tenté de les rameuter, je suis rentré tout seul, chez moi, avec le souvenir du sourire ambigu du chef de gare. Car du chef de gare ou de moi, je vous laisse à penser qui était le plus ... trompé. Eh bien, Monsieur Darennes a toujours su, lui, reconduire au bercail, en totalité et entiers, les élèves qu'il emmenait en déplacement sportif, même s'il devait, vers les 17h30 ou 18 heures, faire la chasse à ceux qui filaient au bistrot dès le match fini et Dieu sait (Dieu et Monsieur Darennes savent) s'il y en a des bistrots autour des stades !

Les péripéties narrées par M. Bouchard évoquent bien les aléas des activités extra et péri scolaires. Il faut dire qu'à cette époque, où l'on avait une vision plus réaliste et moins réglementaire des élèves, on ne prenait pas au tragique ces avatars de la discipline théorique. On s'arrangeait seulement pour qu'il n'y ait pas de conséquences graves ni de scandale. Personne n'était dupe. Ces incartades des élèves, considérées comme des réactions bien compréhensibles à la discipline qui leur était communément imposée, n'empêchaient pas les bons rapports entre eux et leurs professeurs. Ceux-ci les réprimandaient voire les punissaient mais cela faisait partie du jeu et n'altérait en rien leur sympathie.

À l'autorité et à la bonté prodiguées par Monsieur Darennes (avec quelques taloches en prime à l'occasion) les élèves ont répondu par une grande confiance et gentillesse naturelle. À Monsieur Darennes on disait tout, et quand on l'a fait pendant toute une scolarité, des liens d'intimité et d'affection sont solidement noués. Combien de ses élèves ne quittaient pas son cours sans venir lui tendre la main et, croyez-moi, il n'est pas donné à tous de susciter un tel petit geste si simple. J'ai été fort touché de voir

lors de l'un de ses récents passages au lycée, une meute de petits élèves s'assembler en courant autour de lui, les yeux brillant de joie. C'est même cette spontanéité qui a fait comprendre à Monsieur Darennes qu'il n'était plus tout à fait un jeune homme. Je suis d'autant plus à l'aise pour vous le raconter que je suis plus âgé qu'il n'était à l'époque où cela lui est arrivé. Je l'ai trouvé un jour tout mélancolique. Les jeunes filles de terminale se déshabillaient et se rhabillaient devant lui sans plus s'occuper de lui, me dit-il, que s'il était une souche d'arbre. Consolez – vous Monsieur Darennes, souches d'arbre ou pas, nous n'avons même pas de strip-tease pour nous avertir que l'heure a sonné.

En tout cas les élèves vous ont conservé un surnom qui vous honore, car il évoque à la fois la vigueur et la race. Tout le monde n'a pas votre chance dans le royaume des surnoms où nous sommes des sujets. Des sujets de moquerie. Mais ce surnom, si noble soit-il ne tient pas compte d'autre chose, je veux dire de votre culture. Vous ne la portez pas en écharpe, mais vous l'avez acquise par la méditation des meilleurs auteurs. La conception que vous avez de votre enseignement vous a porté naturellement à la pratique des écrivains et des philosophes, même si personne n'en arien su.

J'aurais personnellement encore beaucoup à vous dire, Monsieur Darennes, notamment ce que je vous dois, en particulier la prise de conscience et la solution d'un problème qui occupe quelques – uns d'entre nous. Le problème auquel est confronté celui qui est en même temps professeur et parent d'élève. Grâce à votre exemple et à votre fils, j'ai eu la chance de ne pas attendre la scolarité de mes enfants pour en tirer des leçons. Mais je m'arrête en souhaitant de vous revoir souvent parmi nous et de passer avec Madame Darennes de longues années heureuses, et cette fois abritées des intempéries. Le lycée vous remettra un souvenir qui rappellera le temps où il a eu l'honneur de votre présence.

Cette confiance personnelle de Monsieur Bouchard, (comme l'allusion aux surnoms plus ou moins pittoresques dont nous affublent nos élèves) traduit aussi une situation courante des enseignants. Nous avons tous eu nos propres enfants en classe ainsi que ceux de nos collègues. Ceci posait pas mal de problèmes relationnels avec nos enfants et entre eux et le reste de la classe. Certaines années, le Proviseur mettait volontairement dans la même classe les « fils de profs ». Ceci se fit, notamment, une fois (sans que nous l'ayons voulu) quand une équipe de « novateurs » demanda qu'on lui confie une classe pour mener une expérimentation de pédagogie active. Ces classes n'étaient pas les plus faciles à conduire même si les résultats étaient souvent assez sensationnels. Il est vrai que, étant donné la grande familiarité qui existait entre les professeurs et leurs fréquentes réunions amicales ou en famille, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, nos enfants nous connaissaient tous très bien et avaient l'habitude de nous tutoyer. Ils se connaissaient aussi très bien entre eux. Il n'y avait pas de frontière entre la maison et le lycée et les échos des discussions passaient de l'une à l'autre. Il était assez délicat de trouver un juste équilibre et de faire en sorte que ceux qui n'étaient pas du « sérail » ne se sentent pas désavantagés. De plus, les plus jeunes de nos enfants, pour des raisons de proximité, étaient par dérogation, inscrits à l'école d'application de l'École Normale, juste de l'autre côté du quartier. Le soir après la classe, les enfants des profs et des administrateurs n'avaient qu'à traverser les terrains vagues (dans les premières années) puis les cours des établissements construits dans le quartier, pour rejoindre le lycée où en attendant leurs parents, ils se retrouvaient dans la Documentation sous la surveillance de la Documentaliste. Souvent, ils commençaient par aller faire un tour chez le Censeur qui avait toujours quelques bonbons de côté et n'oubliaient pas d'aller dire un petit bonjour aux dames du secrétariat. À la Documentation, avec la curiosité de leur âge, ils liaient vite des relations avec nos élèves et tous les professeurs à qui ils extorquaient des renseignements pour leurs

devoirs. Cette familiarité, avec les professeurs et avec l'établissement, facilitait évidemment leur intégration scolaire dès qu'ils entraient en 6^e. Un certain nombre d'élèves « ordinaires » avaient l'intelligence de se rendre compte de l'intérêt de cette relation familière avec les professeurs. C'étaient les « habitués » de la Documentation qui, très gentiment, demandaient au besoin l'aide de l'un ou de l'autre pour un devoir difficile ou un cours mal compris, aide qui n'était jamais refusée. Il arrivait qu'un professeur improvise ainsi des sortes de petits cours pour des élèves qu'il n'avait pas forcément dans sa classe. L'un de ces habitués de la Doc. connaissait si bien le fonctionnement du service que la Documentaliste, obligée de s'absenter pour assister à tel ou tel conseil d'enseignement lui en confiait la garde au lieu de fermer les portes. Tout ceci donne aussi une idée de l'atmosphère qui régnait au Lycée.

Monsieur Albert HAVOUÉ, adjoint d'enseignement (dit : Tonton)

Albert Havoué était originaire de Châtillon en Bazois, il était le frère de l'ancien maire de Corbigny. Il avait effectué toutes ses études secondaires au lycée de Nevers et avait passé son bac en 1931. Après le bac, il devint instituteur. Fait prisonnier pendant la guerre, il exerça d'abord comme adjoint d'enseignement à Cosne de 1947 à 1949. Puis il fut nommé au Lycée de Nevers et apparaît en effet sur les listes du personnel ¹⁴ comme adjoint d'enseignement. *La Montagne*, dans sa notice nécrologique résume fort bien sa carrière ainsi : *Étant tout à la fois surveillant et professeur de mathématiques dans les classes de sixième et cinquième, administrateur au sourire permanent, mettant tout son cœur à la résolution des problèmes posés par les élèves, il savait être au service de tous. Il dirigeait aussi la bibliothèque de l'établissement et s'occupait de la mutuelle des enseignants.*

Il était entré au lycée de Nevers en 1924 en classe de 6^e et s'était révélé de suite un excellent élève avec 8 nominations au palmarès du 12 juillet 1925 dont deux 1^{er} prix en français et latin. Ce niveau se maintient chaque année, en 1930, il est reçu à la première partie du Bac, série A. En 1931, il décroche le Bac Mathématiques.

Lorsqu'il prend sa retraite en 1973, depuis plusieurs années, il ne subsistait au lycée qu'un seul Adjoint d'Enseignement au plein sens du terme, M. Havoué, dont les fonctions et le rôle étaient très particuliers. Il connaissait tout le monde, non seulement les collègues mais aussi les élèves et leurs parents. Il connaissait aussi parfaitement le fonctionnement du Lycée. C'est lui qui organisait presque tout, depuis la rentrée des classes jusqu'aux examens et la Distribution des Prix. On s'adressait à lui pour tous les problèmes pratiques plus facilement qu'aux administrateurs et avec beaucoup plus d'efficacité. C'était vrai aussi bien pour les enseignants que pour les élèves. « *Tonton Havoué* » était l'homme de tous les services et de tous les conseils qu'il donnait toujours avec beaucoup de simplicité et d'amitié. Il avait aussi la haute main sur le contrôle des présences (et surtout des absences) des élèves et sur la collecte et la transmission des notes et en particulier des fameux bordereaux de composition. Il avait l'œil à tout et son efficacité fut d'un grand secours pour tout le monde pendant ces années très perturbées par toutes sortes de problèmes. C'est ce que souligne fort éloquemment M. Bouchard dans son discours.

Mes chers amis, l'Université a une vieille Mère, le régiment un Père, Fernand Raynaud, un beau – frère, le frère de sa sœur, la mode de Bretagne a ses Cousins, le Lycée Jules-Renard avait son Tonton. Et le Tonton s'en va, sur un coup de tête. Il allègue quelque histoire de limite d'âge, mais regardez-le et dites-moi s'il est âgé ou

¹⁴ Palmarès du 12 juillet 1950

limité. Nous l'avons toujours frais et rose, présent au Lycée aux aurores, le quittant le dernier. La nuit pouvait bien tomber, Havoué était toujours remonté. Quelle santé ! Les professeurs ont des angines, nos charmantes collègues pouponnent. Rien de tout cela chez Havoué, je ne crois pas qu'il ait demandé 3 congés de maladie dans toute sa carrière.

Les Proverseurs qui se sont succédés ici ne craignaient pas que le ciel ne leur tombe sur la tête, mais d'être encore là quand Havoué n'y serait plus. Ça y est, Monsieur le Proverseur devra en passer par là, l'ère post-havouéenne commence.

Havoué c'était d'abord le Tonton administratif. Il sait tout : les règlements et la façon dont on les tourne. Et tourner une circulaire, il faut le faire. L'inventeur américain des ordinateurs est venu observer Havoué au lycée. Son essoufflement passé, il a construit sa première machine sur ce modèle, en simplifiant beaucoup évidemment. Vous avez su aussi que le Ministère de l'Éducation Nationale s'est constitué en informatique, il y a deux ans quand Havoué a manifesté son intention de partir. Pourtant Havoué ne dispose que d'un matériel modeste, un petit crayon, vissé au coin de la lèvre gauche, le même depuis 30 ans, et quelques romans policiers pour nourrir l'agilité cérébrale.

Une certaine année, Proverseur, Intendant, Surveillant Général, ont demandé leur changement. Havoué a été la soudure et le pilier. C'est qu'avec son petit matériel, il opère heure après heure, l'expédition des affaires courantes et absorbe l'inflation des paperasses, galopante. Ce qui frappe chez lui, c'est la précision et la rapidité, le caractère définitif de la question après son passage. Havoué, c'est Attila ; aucun problème technique ne subsiste où il a passé (et à pied). Autrefois, on lui demandait combien d'élèves déjeuneraient à midi le 7 mai. Quelques minutes, 33 seconde après, il disait : 63. Et si c'était 63, il y en avait 63 et pas 62 ou 64. Le crayon magique avait parlé.

Havoué est celui qui n'oublie jamais de faire ce qu'on lui demande et qui le fait comme s'il y avait urgence, qu'il ait ou non un autre travail en train. D'ailleurs il en avait toujours des trains. Et il garde toujours son sourire et son entrain. Si Monsieur Darennes incarne la constance, Havoué c'est l'équanimité. Personne n'a jamais vu ni imaginé Havoué en colère, énervé, pressé, mal luné, désesparé, dépassé, depuis 30 ans. Au contraire quand on est tout cela, on va lui faire une petite visite et l'on s'en retourne apaisé.

Dompteur de paperasses, il est aussi le magnétiseur des aimables tigresses du Secrétariat. Monsieur Depierre évoquait souvent, en tout bien tout honneur, le « harem d'Havoué » et je suis sûr que nos dames secrétaires, les « gamines » comme il les appelle, ne me contrediront pas si je rappelle que sa présence tranquillisante et les conseils d'Havoué leur ont facilité grandement le travail tout en les maintenant de belle humeur.

Nous avons déjà souligné le rôle « administratif » d'Havoué. En fait, ce qu'il faisait réellement au Lycée n'avait rien à voir avec la définition théorique de la fonction d'adjoint d'enseignement. Mais les administrateurs successifs du lycée avaient su reconnaître ses capacités organisationnelles et de relations humaines et lui avaient permis de les exercer à sa façon, librement. Il n'y a sans doute jamais eu de « cahier des charges » écrit noir sur blanc pour délimiter ses fonctions et ses compétences. Ce « Maître Jacques » du lycée, obéissait naturellement aux nécessités du moment. Il était là où l'on avait besoin de lui et faisait tout son possible pour que le bahut fonctionne bien. De plus, en ces années où, souvent, quelques postes d'enseignement n'étaient pas pourvus, il assurait une ou plusieurs classes. Il remplaçait au pied levé des collègues absents et assurait, au moins à ses débuts, une des fameuses études de 17 à 19

heures. Mais notre expérience de treize années passées au lycée avec lui, permet de souligner surtout l'aide qu'il apportait aux enseignants et aux élèves, comme le montre bien M. Bouchard.

Havoué est aussi le Tonton des professeurs. Combien d'entre nous lui doivent d'avoir été ponctuels dans la tenue de leurs délais, qu'il s'agisse d'une signature oubliée, d'un dossier incomplet, d'un sujet à rendre, d'un papier en souffrance, Havoué se manifestait juste à temps auprès du collègue pour lui signaler discrètement l'oubli ou l'urgence. Nous sommes certes bien servis du côté de la conscience professionnelle, mais avec Havoué derrière, nous avons la possibilité de la montrer à temps.

Sur le plan de l'enseignement, il a naturellement rendu les mêmes services, assurant pendant des années des classes de mathématiques, de français voire de latin. Je l'ai connu adjoint d'enseignement, et même chargé de cours dans les permanences des élèves. Au début, je croyais que les internes du lycée étaient des phénomènes, car leurs exercices étaient toujours parfaits. Jusqu'au jour où j'ai constaté qu'Havoué examinait tous les cahiers – en allemand comme dans les autres disciplines – et expliquait leurs fautes aux élèves, y compris celle ayant trait à l'exception du rejet dans une subordonnée avec double infinitif de passé composé du subjonctif (secret alors également connu de Sochet). C'est à Havoué que les internes récitaient leurs leçons. On se plaint aujourd'hui de la chute de niveau des élèves, mais il faut comprendre qu'à cette époque des omni-praticiens comme Havoué soufflaient dans le niveau et le faisaient monter.

À travers les souvenirs personnels de Bouchard et son hommage à Havoué, il faut noter aussi une critique générale sur l'évolution de l'encadrement des élèves. En effet, comme on a pu le remarquer, au cours des années 1960 à 1970, la structure des lycées a profondément changé. Faute de professeurs ou plutôt à cause du malthusianisme du recrutement des certifiés et agrégés, la plupart des Adjoints d'Enseignement et tous ceux qui possédaient au moins une licence d'enseignement (et quelquefois sans ce diplôme) furent chargés d'un service complet d'enseignement avec même des quantités d'heures supplémentaires. Ils furent remplacés dans les études, permanences et autres fonctions de « surveillance » par de simples bacheliers recrutés au rabais comme surveillants d'externat. Ceux-ci ne pouvaient évidemment pas remplir auprès des élèves le rôle pédagogique qu'évoquait Bouchard et qu'incarnait si bien Havoué. Faute de cette aide, en étude, le travail des élèves internes, demi-pensionnaires et externes surveillés, n'était plus contrôlé ni suivi. Rien d'étonnant donc s'ils éprouaient quelques difficultés à suivre en classe et à se maintenir au niveau demandé.

C'est vous dire si Havoué a été le Tonton des élèves et de leurs parents. À une époque où l'Administration était considérée par les élèves comme une lointaine distribution de sanctions, Havoué, préposé aux relations publiques ouvrait les bras et l'oreille ; il partageait les confidences, appelant 1500 élèves par leur prénom, tutoyant les 9/10^e de la Nièvre, connaissant la généalogie des familles et leur histoire de la main droite comme de la main gauche. Voilà pourquoi, Havoué est l'objet de l'affection de tous les Nivernais, petits et grands.

Il est aussi le maître des cérémonies et chef d'état-major du Baccalauréat. Le choix du lycée comme centre des épreuves écrites et orales n'est pas dû au hasard, mais à la présence d'Havoué. Et si cet examen comporte pour nous des effets bénéfiques sur notre fréquentation scolaire à partir de demain, il vaut à Havoué l'honneur et l'avantage d'être sur la brèche du mois de janvier au 8 ou 10 juillet. Mais c'est là qu'il donne toute sa mesure, organise le tout au millimètre, trouvant en plus, le moyen de rassurer les candidats éperdus, de rattraper les fuyards par leurs basques, de consoler l'orpheline sur sa vaste épaule, de corriger les erreurs d'opération ou de tuyauter les petits curieux

pressés. Je crains fort que son départ signifie pour nous l'allongement de l'année scolaire, pour l'Administration, un casse-tête de plus et pour les candidats, un Tonton tutélaire en moins.

Et n'oublions pas une des partitions de notre homme-orchestre, le dévouement à ces œuvres périscolaires ou mutuelles de l'Éducation Nationale où il nous représente. Si Havoué a eu du temps libre, et l'on a peine à le croire, cela a été pour en consacrer une partie à ses collègues et toujours sans le claironner.

Tonton de tout, Havoué a naturellement été celui de l'Amicale, son trésorier et son coffre-fort. Non seulement, il n'a jamais mangé la grenouille (je dis la grenouille car les fonds de l'Amicale ne lui auraient pas permis d'en manger deux), mais il était capable de présenter à la demande le petit cahier chiffonné de sa comptabilité et même les fonds qui ne le quittaient jamais sans se confondre avec son argent de poche. Havoué n'a jamais manqué une fête de l'Amicale, ni Madame Havoué, aussi ajouterons-nous à son palmarès, les prix d'agréable convive, infatigable valseur et charmant camarade. Nous savons que si le lycée le perd, l'Amicale le garde et si elle ne devait servir qu'à nous garder Havoué, nos retraités et à les entourer de leurs amis, l'Amicale n'aurait perdu ni son temps ni son cœur. Associée au lycée, elle est heureuse de lui remettre un objet local dont je suis sûr qu'aucune querelle de ménage n'abrègera les jours.

Les petits détails de ce discours permettent de comprendre la réalité humaine de la vie au lycée. Par delà son aspect institutionnel, il y avait toute une activité amicale, mutualiste, syndicale, philosophique et même politique à l'intérieur du corps professoral. Presque chaque enseignant avait ainsi dans le lycée, auprès des élèves ou de ses collègues, ou à l'extérieur dans la commune ou le département, une activité à laquelle il se dévouait. Pour si diverses qu'elles soient, de portée limitée comme l'animation d'un groupe folklorique ou sportif etc... ou plus publique comme la participation à la vie politique ou syndicale du département, (plusieurs professeurs étaient conseillers municipaux ou généraux, dirigeants d'associations diverses), toutes ces activités contribuaient au « rayonnement » du lycée. Ainsi, beaucoup de liens étaient établis entre le lycée et un nombre considérable de personnalités ou de simples habitants du département. Il faut reconnaître qu'en ce qui concerne la connaissance profonde de la population nivernaise, Havoué était imbattable. Quand on allait avoir affaire avec telle ou telle personne, il suffisait de demander et l'on savait aussitôt tous les liens de parenté familiaux, les relations d'affaires, ou les attaches confessionnelles ou autres, qui la concernaient. Ceci évitait souvent de commettre des gaffes.

Albert Havoué est décédé à Nevers à l'âge de 79 ans en octobre 1991. Les journaux locaux lui ont consacré une nécrologie. *La Montagne* qui rappelle qu'il était unanimement apprécié pour ses remarquables qualités de compétence, de gentillesse et de disponibilité, signale que depuis qu'il était en retraite au lotissement Thuré, rue de Marzy, il n'hésitait pas à participer à de nombreux voyages à l'étranger. Il était d'ailleurs sur le point de partir au Mexique.

La création de CES extérieurs, la disparition de celui de Jules-Renard

Pour résumer toute l'évolution antérieure, à la rentrée 1968, Jules-Renard avait plus de 2000 élèves dont 585 dans le second cycle, et donc plus de 1400 dans le 1er et en 1973 il n'en restait plus que 620 tous du second cycle.

Entre temps on avait créé des CES : Victor Hugo d'abord dans les locaux laissés libres par le déménagement du Collège de Filles au Banlay (actuel Lycée Raoul Follereau). (à préciser... chercher également les informations sur celui des Montots).

Le C.E.S. du Banlay ouvrit pour la rentrée 1972, *"collège d'enseignement secondaire mixte n° 058 0599 L Le collège d'enseignement secondaire ouvrira dans des locaux neufs sis rue du Banlay. Un poste de principal et un poste de sous-directeur sont créés. Le collège d'enseignement secondaire ouvrira sous le régime municipal"*.¹⁵

Le C.E.S. d'Etat mixte autonome (058 0620 J) de Varennes-Vauzelles devait ouvrir pour la rentrée 1973 *"par transformation du premier cycle du Lycée d'Etat mixte "Jules-Renard" à Nevers, déjà en forme pédagogique de C.E.S., et de son annexe (058 0013 Z) fonctionnant à Varennes-Vauzelles. Le C.E.S. fonctionnera dans des locaux neuf de type 996, rue Louis Bodin, à Varennes Vauzelles. Un poste de principal est créé."*¹⁶

Dernier créé, avec les "restes" du premier cycle de "Jules-Renard, le nouveau C.E.S. "emportait" avec lui la qualité d'établissement d'Etat, propre à Jules-Renard alors que les précédents étaient "municipaux". (les derniers seront les premiers).

1969-1973 De la mixité partielle à la mixité réelle...

Comme nous l'avons précisé plus haut, le Petit Lycée était mixte ainsi que certaines Classes Terminales jusqu'à leur création au Lycée de Jeunes Filles Ensuite le Lycée était devenu théoriquement, entièrement masculin.

La mise en place totale ou partielle de la mixité des seconds cycles fut lancée dès le 3 novembre 1969, par une lettre de l'Inspecteur d'Académie au Proviseur du Lycée Jules-Renard et à la Directrice du Lycée Nationalisé du Banlay : *"Monsieur l'Inspecteur Général PERIE m'a demandé d'étudier pour la prochaine rentrée¹⁷ la possibilité de mettre en place la mixité totale ou partielle de vos seconds cycles, sections A, C et D¹⁸, il suggère la réunion d'une commission inter-établissements composée de Membres des Commissions Permanentes ou des Conseils d'Administration, qui envisagera le problème sur tous ses aspects et fera des propositions. Ces propositions seront soumises aux deux Conseils d'Administration ... Je souhaite donc avoir l'avis des Conseils d'Administration pour le 15 décembre au plus tard.*

Mais lors de la séance du Conseil d'Administration du 17 novembre, (qu'il présidait),¹⁹ l'Inspecteur d'Académie déclarait qu' *"il a fait procéder à une étude, d'où il conclut à l'impossibilité de l'application d'une telle mesure dans l'immédiat : les effectifs du 2e cycle de Jules-Renard passeraient alors de 565 à 764, si on mettait les élèves de C, D à Jules-Renard et A.B au Lycée du Banlay (cela serait assez mal venu)"* L'échéance de la réponse du C.A. fut repoussée au 15 / 12 / 70.

¹⁵ Décision ministérielle du 22 février 1971 A.L.J.R.

¹⁶ idem du 20 février 1973; A.L.J.R.

¹⁷ souligné par nous

¹⁸ Lettre du 3 novembre 1959 A.L.J.R.

¹⁹ Registre des délibérations du C.A. années 1969 à 1973

Cette situation fut rappelée à la Commission Permanente du 24 novembre 1969 *le Lycée Jules-Renard aurait à supporter un supplément trop lourd d'effectifs et d'autre part, une telle solution serait inopportune du point de vue pédagogique* Mais il était spécifié : *Il sera nécessaire que le C.A. se prononce sur la mixité avant la fin de l'année scolaire.*

D'autres problèmes se posèrent également, celui des locaux et celui des aires de sport et des gymnases, où on ne pourrait pas mettre ensemble *grandes filles et grands garçons* (sic). En conclusion, le C.A. *est en principe favorable à la mixité mais cette mesure est inapplicable dans l'immédiat ... Ce problème sera étudié ultérieurement. M. l'Inspecteur d'Académie ajoute que tout est lié à l'organisation future (C.E.S. ; Lycée Polyvalent (qui) pourrait peut-être englober le Lycée Technique vers 1973)*

* N.B. : On envisageait donc très sérieusement de faire de Jules-Renard un établissement polyvalent, mixte, scientifique et technique industriel (sans classes littéraires) et ce dès 1969.

L'affaire de la mixité fut relancée l'année suivante par deux lettres de l'Inspecteur d'Académie en date du 29 / 09 / 70, concernant les transformations du Lycée et préconisant la formation de commissions d'études. Celle pour la mixité fut mise en place par le C.A. le 6 novembre, deux professeurs : MM Sourd et Buisson représentaient les enseignants, il y avait aussi deux parents proposés par les Présidents d'Association et deux élèves : MM Bonnet et Bailly. Une décision d'orientation très importante fut prise : *"il n'est pas concevable d'utiliser une autre répartition que celle des secteurs géographiques pour la mise en place de la mixité au 2e cycle"*. Ainsi chacun des deux lycées conserverait toutes ses sections A, C et D.

En fait le Lycée du Banlay était déjà un Lycée Nationalisé Mixte mais seulement pour les sections économiques AB. À la fin de l'année, sans qu'il y ait eu de décision, le Lycée du Banlay l'introduisit de son propre chef pour l'entrée en 2^e A 5 . Le Proviseur de Jules-Renard, M. Depierre, alerta aussitôt l'Inspection Académique. *20"J'ai appris que le Lycée Nationalisé Mixte admettait à la demande des Parents, des garçons en 2e A 5 21; je croyais que jusqu'à maintenant, la mixité n'existait que dans les sections AB. ... Or je suis saisi de demandes d'une part, de garçons voulant choisir Espagnol Langue III, langue autorisée au L.N.M. (je n'y vois pas d'inconvénient si c'est autorisé), d'autre part, de demandes de jeunes filles (une dizaine) ayant choisi A 5 et désirant opter pour le Russe en langue III. Ceci semble normal puisque la plupart d'entre elles font Anglais en L.V.I et Espagnol en L.V.II ; elles ne pourraient donc entrer qu'en section A 4 22 au L.N.M..... Cela sera d'ailleurs l'amorce de la mixité"* L'autorisation demandée pour cela fut accordée par le Recteur le 9 juin 1970.

Ainsi par le biais des options, la mixité s'établissait peu à peu pour satisfaire les choix des élèves. Mais ceci avait un effet pervers, car il arrivait que les garçons ou les filles choisissent telle ou telle option pour pouvoir être dans tel ou tel Lycée. C'est ainsi que le Russe enseigné en 3e langue uniquement à Jules-Renard, connut un afflux de candidats et de candidates assez remarquable, notre Lycée passant à tort ou à raison pour plus libéral que son voisin.

La question de la mixité totale fut à nouveau posée par le C.A. de Jules-Renard, dans sa séance du Lundi 29 novembre 1971, dans l'étude de la question : *Préparation de la rentrée 1972 -Avenir du Lycée Jules-Renard*. On lit en effet : *À partir du 1er novembre 1972 ou du 1er janvier 1973, le Lycée Jules-Renard se séparera des 830*

20 Lettre du 2 juin 1970 A.L.J.R.

21 Les sections A 5 avaient trois langues vivantes mais l'option Espagnol III n'existait qu'au Lycée du Banlay, par contre l'option Russe III n'existait qu'à Jules-Renard.

22 Les sections A 4 avaient deux langues vivantes, les maths remplaçant la troisième langue

élèves du 1er cycle restant encore au Lycée. Ceux-ci iront au C.E.S. de Vauzelles.... Pour le Lycée Jules-Renard, l'effectif va tomber à 550 élèves alors qu'il est prévu pour en contenir 1200 voire même 1400 ; parmi les solutions proposées revenait la mise en place de la mixité : problème délicat longuement débattu, on propose de prendre contact avec la direction du Lycée de filles. Cette dernière remarque nous fait comprendre que certaines oppositions existaient.

À Jules-Renard, aucune opposition de principe ne se manifestait. Les enseignants se souvenaient avec sympathie de l'époque où certaines classes de Terminales étaient mixtes. L'ambiance aussi bien que le travail étaient agréables. La présence de jeunes filles équilibrant très bien la rudesse et le manque d'ardeur au travail des garçons. La discipline était plus facile et ni les services de surveillance ni l'administration n'avaient eu à se plaindre de cette mixité partielle. Pour être tout à fait honnête, faut-il ajouter que consciemment ou inconsciemment, les professeurs étaient agréablement séduits par la perspective d'une présence féminine dans le Lycée et surtout dans leurs cours. Pour être professeur on n'en est pas moins homme et, oniriquement, Don Juan. Il y avait bien les collègues-femmes, mais quand même ...

Restait le problème de l'internat, mais l'Intendant, chaleureusement appuyé par le C.A., rêvait depuis longtemps de rénover ses structures pour les rendre plus conformes aux conceptions modernes (remplacement des dortoirs par des chambres études pour trois ou quatre élèves, installation d'un restaurant libre-service à la place des réfectoires). Seule la surcharge en effectifs avait empêché ces réalisations, la mise en place de la mixité apparaissait comme une occasion à saisir pour les commencer : *dans une phase ultérieure mais rapprochée, le problème de l'internat pourrait être abordé à la suite d'une étude approfondie et dans un contexte de rénovation de l'hébergement et de la distribution des repas, l'implantation actuelle permettant des innovations plus conformes à l'esprit du jour.*

Peut-être certaines personnes, enseignants, parents d'élèves de Jules-Renard n'y étaient-elles pas favorables, mais la pression de la grande majorité, résolument moderniste, dominait. Il semble qu'il n'en était pas de même au Lycée du Banlay. Nous avons vu qu'à l'occasion de l'accueil à Jules-Renard des internes du Lycée voisin, certains incidents avaient révélé une méfiance ou une hostilité plus ou moins réciproque, mais qui semblait surtout venir du côté du Lycée de Jeunes Filles. Une rivalité entre les deux établissements existait, nourrie d'oppositions réelles d'intérêts mais aussi de préjugés et de préventions.

Pour des raisons de tradition et de prestige, aucun des deux lycées ne voulait perdre la diversité de ses sections, (A pour Jules-Renard et C et D pour le Banlay) : la première version de la mixité, (le Banlay, littéraire et Jules-Renard, scientifique) provoqua donc une opposition unanime ²³. À ces raisons officiellement alléguées, il faut ajouter que les professeurs intéressés (littéraires à Jules-Renard et scientifiques au Banlay) étaient tellement attachés à leur Lycée respectif (ou à leurs habitudes et à l'ambiance de travail) qu'ils refusaient toute déportation vers le Lycée voisin.

Au Banlay un certain nombre d'enseignants, (ou plutôt d'enseignantes) habituées à un auditoire exclusivement féminin étaient presque traumatisées à la pensée d'affronter des garçons. L'expérience de la mixité partielle, qui d'ailleurs n'existait que dans certaines sections, n'était sans doute pas suffisamment ancienne pour avoir changé ce préjugé. Les mauvaises langues de Jules-Renard voulaient voir dans le célibat prolongé d'un bon nombre de leurs collègues de l'autre Lycée, la preuve de leur androphobie.

23 voir plus haut

Plus sérieusement, les enseignants comme les élèves de Jules-Renard avaient selon certains points de vue une réputation détestable de gauchistes, dans tous les domaines. Les souvenirs de 1968 étaient encore très frais et l'invasion du Banlay par les élèves de Jules-Renard, venus débaucher (au sens propre du mot : abandon du travail) leurs camarades filles pour les entraîner dans la grève et les manifestations faisait craindre une agitation politiquement suspecte si les loups entraient en nombre, dans la bergerie du Banlay. D'autre part, les professeurs de Jules-Renard, s'étaient montrés parmi les plus actifs dans les réformes pédagogiques de diverses disciplines et avaient allègrement bousculé des traditions séculaires, ce qui avait terriblement scandalisé une partie des enseignantes du Lycée du Banlay aux opinions pédagogiques résolument conservatrices voire réactionnaires.

Du côté des parents d'élèves, il faut dire qu'un certain nombre étaient également hostiles à la perspective de voir leurs filles (ou même leurs fils) cohabiter en classe avec des éléments du sexe opposé et pire, se fréquenter dans les couloirs et les cours de récréation, et puis le Lycée est si vaste ! et il y a des coins si mal surveillés et si propices à certains ébats que la morale réproouve!. Lorsque la mixité fut réalisée, certains ne suggérèrent-ils pas une séparation entre sexes aussi bien en classe que dans les cours de récréation, D'autres placèrent leur progéniture dans des établissements résolument unisexe. Bien entendu la raison ouvertement invoquée était plutôt le travail : la mixité n'allait-elle pas distraire les enfants de leurs études.

Toutes ces explications permettent de comprendre pourquoi le C.A. de Jules-Renard qualifiait la mixité de *problème délicat, longuement débattu* et pourquoi il aura fallu presque quatre ans pour l'instituer. La décision de principe n'intervint en effet qu'en novembre 1972 pour la rentrée 1973. Les tractations entre lycées avaient finalement abouti malgré les oppositions diverses. Jules-Renard en passe de perdre le reste du Premier Cycle devait absolument gonfler ses effectifs. Par contre le Lycée du Banlay était en surcharge, son second cycle (sections A.C.D.) ayant largement plus que le double en nombre des élèves de Jules-Renard : il faut savoir en effet que dans les sections littéraires et scientifiques de l'ensemble des deux lycées il y avait 70 % de filles et 30 % de garçons, (de plus le Banlay avait un enseignement technique commercial, surtout féminin).

Une répartition des élèves en fonction de leur provenance géographique (C.E.S. d'origine, eux-mêmes liés à des secteurs de recrutement), avait été mise au point et distribuée au personnel. Les deux seconds cycles devaient être, en principe, équilibrés et la proportion filles garçons (70 % / 30 %) respectée dans chacun. Seul problème : il faudrait installer davantage de salles spécialisées de sciences à Jules-Renard. En ce qui concerne le mouvement des personnels : mutations Jules-Renard / Banlay, aucune mesure de principe, les cas seraient réglés un par un.

On pouvait se demander si ce qui se passait à Nevers faisait partie d'un projet plus général, puisqu'on a vu plus haut que l'établissement de la mixité avait démarré avec une demande pressante d'un inspecteur général. Cette question fut posé d'une manière plus générale (voir ci-dessus) au C.A. : *Le Ministère a-t-il un plan ou une politique pour l'organisation des 2e cycles à Nevers et dans la Nièvre ? (M. Bugarel) - Monsieur l'Inspecteur d'Académie : le Ministère semble n'avoir aucun plan ni même de politique suivie à ce sujet. Au plan national, il en est de même. L'actuel Ministre semble ne pas vouloir poursuivre la politique de son prédécesseur (tronc commun en 2e)* ²⁴.

Le principe de la mixité fut accepté par la Commission Académique de la carte scolaire (information donnée. au C.A. du 4 janvier 1973), mais la répartition des sections et élèves tardera davantage. Rien n'était encore décidé pour le C.A. du 19

²⁴ Séance du C.A. du jeudi 9 novembre 1972

février, on ne pouvait donc pas en informer officiellement les élèves comme le demandait leur représentant M. Kohler.

Il y avait en fait quelques problèmes. Les C.E.S. d'origine des élèves correspondaient à des secteurs scolaires qui recouvraient des zones géographiques dont la population était fort différente les unes des autres. Victor-Hugo recrutait au Centre-Ville qui passait pour plus bourgeois et plus intellectuel, Varennes-Vauzelles avait un recrutement plus ouvrier, que dire alors des Montots ou du Banlay. En fonction de leurs préjugés ou de leurs ambitions, les personnels des deux établissements réclamaient ou refusaient de recevoir les élèves de tel ou tel C.E.S., qui étaient soupçonnés d'être plus ou moins indisciplinés ou de réussir plus ou moins bien dans les études ou au BAC. Des tractations et démarches officieuses avaient lieu pour influencer sur cette fameuse carte scolaire.

Finalement la mixité fut mise en place à la rentrée 1973.

Année 1973 - 1974

Rentrée 1973. Le lycée mixte.

Le Bulletin de rentrée de 1973 donne la nouvelle composition du Lycée.

Effectifs d'Élèves : total 620 dans 25 classes.

8 Classes de 2^e (3 de 2^e A et 5 de 2^e C)

9 Classes de 1^e (4 de 1^e A, 2 de 1^e C et 3 de 1^e D)

8 Terminales (3 TA, 2 TC et 3 TD) ;

Administration : 16 personnes. Le poste de Censeur était enfin pourvu avec l'arrivée de M. Saiz.

Enseignement : 48 professeurs + 2 avec un service partiel et 1 Documentaliste. Toutes les disciplines sont pourvues sauf Musique et Dessin.

Surveillance : Il n'y a plus que 5 Maîtres d'Internat et 3 Surveillants d'Externat.

Le Proviseur ouvrait le Bulletin avec une lettre qui résume bien la situation.

Après un nouveau coup de bistouri, notre lycée s'est désenflé de son dernier kyste de premier cycle.

Alourdi, déformé vers les années 65-70, le Lycée Jules-Renard retrouve une silhouette élégante bien que flottant dans des vêtements trop grands. Les nouveaux collègues trouveront, j'en suis sûr, très agréable de travailler dans un lycée aéré, calme, sans bousculade, et qui plus est voué à la féminité (il est vrai que c'est un proviseur qui parle !).

Profitons donc à plein de ces deux années de sursis qui nous sont laissées. En effet dès 1976, le lycée polyvalent Jules-Renard doit naître : les dernières informations qui m'ont été communiquées indiquent que les crédits seront délégués pour que l'adaptation du Lycée Jules-Renard à sa nouvelle destinée se fasse au plus tard pour la rentrée 1976.

En attendant il va nous falloir vivre chichement peut-être, mais passionnément sans doute, si nous consentons à nous intéresser de près aux expériences pédagogiques pour lesquelles le Conseil d'Administration a donné son accord.

Pour nous donner du cœur à l'ouvrage, nous commencerons l'année par un repas de famille qui sera renouvelé par la suite si vous pensez que les affaires peuvent être

traitées à table. Ne sera-ce pas le meilleur signe de notre bonne volonté interdisciplinaire ?

Un peu désespéré d'avoir joué pendant trois ans les bradeurs de l'empire, je me dis qu'après tout le Lycée Jules-Renard reste intact avec un noyau dur et pur.

Nous saurons bien démontrer que le Lycée Jules-Renard plie mais ne rompt point et que sa qualité prévaut.

M. Moreau présente d'une manière assez favorable la situation de l'établissement. Il est vrai qu'il était devenu étrangement calme. L'âge des élèves et surtout leur nombre réduit avaient annulé les bruits et bousculades dans les couloirs et les cours. On avait même décidé de supprimer complètement le règlement de discipline et tout le système des sanctions ordinaires, devenus inutiles. Les rares petits conflits se réglaient facilement, nos jeunes gens et jeunes filles acceptant le débat ouvert avec leurs professeurs. D'autres problèmes se posaient, d'autres malaises apparaissaient, dus à la mutation du lycée et à certaines maladresses de la mise en place de la réforme. Un *Propos de rentrée* moins prudent que la lettre du Proviseur permet de les comprendre.

Chaque année, notre lycée a un visage nouveau sans parler de ceux des nouveaux collègues, pas très nombreux cette fois-ci ; beaucoup de départs et peu d'arrivées. Il n'y a plus que 48 professeurs contre 87 l'an dernier et 620 élèves au lieu de 1330.

Bienvenue aux nouveaux : un Censeur, une Physicienne, un Philosophe et un Germaniste. Re-bienvenue aux trois anciens qui après nous avoir lâchement abandonnés sont revenus cette année à temps complet ou à mi-temps. Déplorons la disparition des beaux-arts au lycée : plus de poste de musique, dessin, arts manuels. Des collègues « d'à-côté » viendront faire les quelques heures qui restent à l'emploi du temps. Par contre, nous avons récupéré un « rara avis ». Depuis le temps qu'on n'avait plus de Censeur, certains pensaient qu'il s'agissait d'une espèce mythique ou en voie de disparition. Il semble donc que non. Il est même question que Jules-Renard en héberge un second, titulaire à Jean-Jaurès (L.T.N.) et qui en particulier s'occuperait des internes dudit lycée, hôtes nocturnes de notre internat.

Côté élèves, grands changements, invasion féminine très remarquable. Plus de filles que de garçons et au total, notre 2^e cycle aura plus de filles que celui du Banlay mais notre internat fond comme neige au soleil. Il n'y a plus que 135 internes. Nous accueillons par contre les internes (garçons) du lycée de Banlay (séries AB – B et CET) ceux de Jean-Jaurès et nous fournirons la becquée quotidienne aux demi-pensionnaires du CES Victor-Hugo et du CES Banlay. (À propos, il est question que ce dernier soit nationalisé et rattaché à l'intendance de Jules-Renard).

L'hébergement de toute cette population étrangère au lycée posait des problèmes de mouvements et de surveillance. De plus les dortoirs libérés par nos internes, étant occupés par ceux d'autres établissements, l'Intendant ne pouvait pas en profiter pour les transformer en « chambres-études » de type « étudiant » comme l'avait décidé le Conseil d'Administration en vue de moderniser notre internat.

Autre nouveauté : après avoir connu l'ère des sardines en boîtes avec sens interdits et massages obligatoires des abdominaux dans les couloirs, notre lycée aurait maintenant des espaces vides. Or comme l'administration, c'est bien connu, a horreur du vide, nous hébergerons les Bibliothèques de France (salles 07Bis-8-9 et 9bis) et peut-être les bureaux de quelques administrateurs en attendant la création du lycée polyvalent (en 1976 ?). Nous aurions donc désormais trois années tranquilles avant un nouvel et grand chamboulement.

Les *Bibliothèques de France*, c'était la première appellation des bibliothèques circulantes départementales ou bibliobus. Celle de la Nièvre s'installa provisoirement à

Jules-Renard avant que le Conseil Général ne lui construise un bâtiment spécial à Vauzelles. Cette localisation provisoire valut à notre lycée de désigner plusieurs de ses professeurs pour faire partie de son Conseil d'Administration. Mais cet aménagement obligea à déménager toutes les classes et études de cette aile du lycée et à redistribuer les salles. On voit aussi que l'échéance de 1976 mise en avant par le Proviseur restait en fait problématique.

Ceux qui ont traîné leurs guêtres au lycée aux alentours du 5 juillet ont eu le plaisir de se promener dans des bureaux où ne se trouvaient pas les services annoncés sur les plaques de portes et où l'on ignorait où pouvait bien avoir abouti le précédent occupant. À force d'errer, ils aboutissaient inmanquablement à l'ancienne intendance où ils se faisaient réquisitionner immédiatement par la documentaliste pour transporter meubles et livres, à moins qu'ils ne se fassent coincer dans un coin de couloir par des armoires et bureaux que déménageait hardiment notre Proviseur. Maintenant, tout est en ordre et le schéma inclus dans le présent bulletin permettra à tout un chacun de savoir où trouver ce qu'il désire.

Il est exact que la réorganisation des bureaux et services représentait un tel travail que les agents de service ne pouvaient assumer ces déménagements. Selon le vieux principe « Aide-toi, le Ciel t'aidera » on décida de profiter des premiers jours de vacances pour faire appel aux bonnes volontés et tout faire nous-mêmes. On vit alors Proviseur non pas seul mais avec un certain nombre de Professeurs, en bras de chemise, soufflant et ahanant, courir au long des couloirs en transportant toutes sortes de meubles et de livres. Pour faire passer les armoires-bibliothèques de l'ancienne documentation à la nouvelle, sans les décharger, on se contentait de les hisser sur de grands tapis brosses et de les faire glisser sur le lino huilé des couloirs et des salles. Les incidents plus ou moins comiques se multipliaient, mais tout se terminait en fin de journée par un pot improvisé sur un coin de table. Finalement on s'est bien amusés malgré la fatigue. Ce déménagement collectif ne fut d'ailleurs pas le seul ni le dernier au « bahut ».

Parmi les nouveautés, il ne faut pas oublier que notre lycée a été désigné pour expérimenter le travail indépendant. On en parlera sans doute beaucoup cette année, sans parler des fameux 10% et des congés de Pâques en deux morceaux (12 jours + 3 jours). D'autres problèmes nous occuperont aussi : la réforme du système de notation en liaison avec le travail indépendant et le système de correspondance avec les parents (le fameux carnet de notes ne servant pas à grand chose).

Il y avait en effet des réformes, ou projets de réformes, soit d'initiative locale soit ministérielle dont la mise en œuvre posait parfois des problèmes assez ardues. La circulaire sur les 10% suscite ainsi une mise en boîte très ironique de la part de Bouchard. Il s'agissait de consacrer dans chaque discipline 10% du temps prévu à des activités différentes de la pédagogie traditionnelle et d'ailleurs mal définies dont le « travail indépendant » ou les activités artistiques.

Cet article fait allusion également à la question de l'*auxiliarat* : *Donnerons-nous une suite cette année aux propositions faites l'an dernier pour la solution du difficile problème de l'auxiliarat. La proposition de Jules-Renard était originale et son succès auprès des collègues (féminines en particulier) semblait très prometteur.* L'allusion est très imprécise et nos recherches ne nous ont pas permis de savoir quels projets sûrement très novateurs avaient été mis au point à Jules-Renard. Par contre nous croyons savoir à quoi correspondait l'allusion suivante.

Il serait aussi question de remettre en marche l'atelier de fabrication de circulaires, bulletins trimestriels et arrêtés ministériels. On dit que Jules-Renard pourrait sur ce point remplacer le B.O. et vivre ainsi en autarcie administrative.

Depuis l'arrivée de Valtat en octobre 1970, de Léotard en 1972, et de Hérard en 1973, le clan des historiens géographes, fortement appuyé par celui des littéraires et quelques linguistes, avait décidé d'animer sérieusement la vie interne du lycée. Trouvant que la production administrative était déficiente en nombre et surtout en qualité (de type ubuesque), ils avaient décidé de la compléter en fabriquant toutes sortes de faux documents. L'équipe des faussaires était vraiment remarquable et notre brave censeur, M. Saiz, en perdait son latin, se déclarant incapable de reconnaître les papiers signés de sa main, des faux, produits en Salle de Documentation. Il y eut même une série de circulaires provisoires contradictoires affichées sur le tableau de la Salle des Professeurs et signées : *Le Proviseur, Le Proviseur Moreau, Le vrai Proviseur* etc ... ad libitum. Pour s'y reconnaître, les professeurs à titre individuel ou en délégations syndicales assiégeaient le bureau de M. Moreau pour lui demander à quel saint (seing) ils devaient se vouer. Il y eut aussi un fameux trucage d'un registre de bulletins trimestriels d'une classe de 1^{er} cycle (donc avant 1973) en vue des Conseils du 2^{ème} trimestre. Une feuille avait été ajoutée, parfaitement remplie par tous les collègues (complices) (avec photo de l'élève - fille, curriculum vitæ etc...). L'avis de la Sous-Directrice (Mlle Nicolas) pour le 1^{er} trimestre avait même été rédigé et signé d'une manière parfaitement authentique. Le Conseil de Classe délibéra longuement sur ce cas, les appréciations des professeurs (*élève évanescence, brille par son silence, aucun devoir remis, devrait se manifester* etc ...) incitant à la considérer sévèrement. Les délégués élèves ne dirent rien (ils avaient compris qu'il y avait un canular dans l'air) et les délégués parents non plus, chacun croyant que cette élève était sur la liste de l'autre Association. De même certains collègues reçurent des nominations ministérielles incongrues, directement postées du Ministère, rue de Grenelle, ce qui conduisait à des échanges de courrier administratif avec les authentiques services officiels, toujours perdus et débordés.

Tous ces canulars, bien dans la tradition des Khâgnes et de l'École Normale Supérieure, lorsqu'ils étaient dévoilés, provoquaient d'immenses fous-rires. M. Moreau n'était pas le dernier à se laisser emporter par l'hilarité sauf lorsque c'était lui qui en faisait les frais. Par contre, il riait beaucoup de ceux qui visaient son Censeur ou sa Sous-Directrice.

Et il y avait toujours, au moins une fois par semaine, un dessin de Valtat sur le tableau de la Salle des Professeurs, autour duquel tous s'attroupaient. Les intéressés les collectionnaient. Heureusement la Documentaliste put garder trace d'un bon nombre d'entre eux grâce à la photocopieuse.

La suite de cet article reprend l'offre gastronomique du Proviseur.

Notre Proviseur donnant toujours l'exemple nous fait commencer l'année par un « repas- concertation pédagogique ». nombreux sont ceux qui pensent que ce procédé est psychologiquement le meilleur. Continuant sur cette lancée, nous espérons des « dîners- Conseil d'Administration », des « apéritifs- Conseil de Discipline » et des « goûters gastronomiques- Conseil de Classe ». Il est juste de rappeler (pour l'Histoire) que depuis plusieurs années déjà, de courageux novateurs avaient montré l'exemple à l'occasion de journées et stages pédagogiques tant en Nivernais qu'en Côte d'Or ou en Mâconnais. Et l'an dernier, nous vîmes même un lunch « sauvage » organisé dans la Cour d'Honneur, un certain après-midi de « Conseil d'Administration ».

En fait cet usage était assez ancien. Des « repas » plus ou moins classiques étaient souvent organisés entre collègues en général dans le cadre d'une discipline. De nombreux problèmes se posaient en effet pour mettre en harmonie les programmes de cours, de devoirs, d'examens blancs (depuis 1968, il n'y avait plus de compositions officielles ni même de programme de textes en français). De plus, à Jules-Renard, plusieurs collègues désiraient travailler d'une manière interdisciplinaire. Pour mettre au point ces arrangements, les réunions au lycée dans une salle d'étude étaient trop austères et l'on préférait se réunir chez l'un ou chez l'autre autour d'un casse-croûte.

Pour la rentrée de 1969, par exemple, alors que l'atmosphère post soixante-huitarde était assez houleuse, les « anciens » profs de lettres décidèrent d'inviter les nouveaux et quelques collègues amis, historiens ou linguistes, à un « barbecue » dans la maison de campagne de l'un d'eux. Officiellement on leur avait présenté cette réunion comme un Conseil d'Enseignement de Lettres. Un nouvel arrivé, Roturier, avait pris cette réunion très au sérieux et promit d'apporter toute une série de projets pédagogiques. Il arriva donc avec un cartable rempli de dossiers et fut illico invité à le ranger dans un coin et à aider à préparer les brochettes. Il voulut profiter de la pause après le repas pour ressortir ses documents, mais finit par comprendre la philosophie de l'événement et déclara « *Ça va, j'ai enfin compris ce qu'est une concertation pédagogique* ». En fait, beaucoup de questions avaient été réglées très facilement et les équipes de travail étaient constituées.

De même, les sorties en commun, à Dijon ou ailleurs, pour des journées ou des stages « officiels », permettaient, hors programme, de se mettre d'accord sur le travail au Lycée. Quant à l'allusion au « *lunch sauvage* » elle faisait référence à un Conseil d'Administration qui dura une après-midi entière, sur le sujet toujours épineux de l'avenir du Lycée. La difficulté des débats était prévue et pour soutenir « le moral des troupes », Valtat et deux ou trois autres collègues avaient amené une voiture au coffre bien garni dans la Cour d'Honneur. À chaque interruption de séance, les administrateurs y allaient gravement casser la croûte en discutant avec les élèves et les collègues sur le déroulement des débats.

Tous ces détails donnent une bonne idée de l'atmosphère générale du Lycée. Des débats passionnés, des affrontements idéologiques sérieux, le tout mélangé d'un esprit de dérision et de bonne humeur. Au delà des conflits, l'esprit amical l'emportait. Comme le dira plus tard un autre Proviseur (M. Wenger) : *on peut travailler sérieusement sans se prendre au sérieux*.

Des Filles au Lycée Jules-Renard !

Nouveauté déconcertante de la rentrée 1973.

Les décisions mises en application à la rentrée 1973, apparaissaient comme le fruit d'un laborieux compromis et d'une côte mal taillée, car les professeurs constataient que l'équilibre prévu dans chaque classe (filles 70 %, garçons 30 %) n'était pas du tout réalisé, *mixité à revoir car les classes cette année sont déséquilibrées*²⁵. On évoquait la possibilité de créer une commission d'étude entre les deux Conseils d'Administration des deux lycées. En effet, certaines classes étaient presque entièrement masculines et d'autres féminines.

Mis à part ce déséquilibre que les personnels de Jules-Renard regrettaient, la rentrée s'était dans l'ensemble bien passée. Du côté des élèves certains mouvements

²⁵ Commission Permanente du 2 octobre 1973 : registre de la C.P. de 1968 à 1973

d'humeur s'étaient produits. Certains anciens de Jules-Renard avaient manifesté leur regret de quitter le Lycée et il leur arrivait de revenir dans ses murs notamment au Centre de Documentation, la tradition d'hospitalité faisant que l'accès de leur ancien Lycée ne leur était pas interdit, bien au contraire.

Du côté des filles, certaines regrettaient peut-être leur ancien établissement. Mais pour un certain nombre, les disputes « de chiffonniers » qui avaient accompagné le partage des élèves, (surtout, il faut le reconnaître du côté du Lycée du Banlay), leur avaient donné l'impression que leur ancien Lycée avait voulu se débarrasser d'elles, et ce d'autant plus que certains conseils de classe de fin d'année au Banlay s'étaient montrés, selon elles, particulièrement sévères et avaient imposé des redoublements, notamment en Première, plus facilement aux filles qui devaient aller à Jules-Renard qu'à celles qui devaient rester au Banlay.

L'atmosphère dans certaines classes particulièrement chargées de redoublantes, était assez pénible. Ces demoiselles pensaient, qu'avec les notes qu'elles avaient obtenues, les Conseils de Classe de Jules-Renard les auraient admises en Terminale. Cette opinion n'était pas entièrement fausse, de l'avis de leurs nouveaux professeurs qui s'en étonnaient, mais le Lycée était tenu de respecter les décisions prises par les conseils du Lycée voisin.

Fort heureusement, quelques innovations de l'année, le Travail Indépendant et les Classes de neige ²⁶ notamment, ajoutées au travail de relations publiques du Centre de Documentation, permirent de rétablir une atmosphère de sympathie et de confiance.

Des classes de neige ... et la grève contre la Loi Fontanet...

Un professeur d'Education Physique, M.Borrueil (un ancien élève) lança dès l'hiver 73-74, les classes de neige. Chaque année, jusqu'au départ en retraite de "Tony", 150 élèves (classes complètes + professeurs) partirent en 3 vagues dans les Alpes (Praz sur Arly) ou le Jura (les Rousses) pour une semaine. Certains de ces stages réunirent des classes de Jules-Renard et d'autres du Lycée de Coblenche dans le cadre de notre jumelage. On rêva même d'acheter un chalet en montagne et d'y implanter une annexe permanente.

Le principe de ces classes était de réunir tous les élèves d'une classe et quelques uns de leurs professeurs pendant une semaine, pour une activité mixte (chaque jour, une demi-journée de sport et une demi-journée de classe). Cette vie commune en milieu « fermé » celui du chalet, permettait de faire tomber les barrières et les préventions entre tous les participants. Le résultat fut remarquable et au retour de ces stages, l'atmosphère en classe était complètement changée.

Peut-être que le succès à Jules-Renard de la grève des élèves contre la Loi Fontanet ²⁷ en Mars 1974, grève accueillie avec sympathie aussi bien par les enseignants que par la Commission Permanente qui avait reçu le Comité d'Action Lycéen et avait refusé la fermeture immédiate de l'établissement demandée par l'Administration, fut-il un moyen d'intégration des nouvelles élèves par la manifestation de leur solidarité avec les anciens de Jules-Renard.

D'autres stages furent créés : de ski de fond dans le Massif Central, de cyclo-tourisme, de bord de lac. Les voyages culturels à l'étranger se multiplièrent. Toutes ces activités contribuèrent à recréer un climat « Jules » et à souder élèves et professeurs.

²⁶ Voir plus loin.

²⁷ voir plus loin.

Des problèmes de locaux ...

Il n'y avait donc plus de 1er cycle et la mixité était réalisée, mais au total, le Lycée n'avait plus en propre que 620 élèves de deuxième cycle, même s'il hébergeait en plus 64 élèves internes de Jean-Jaurès et 48 du C.E.T. de Fourchambault et les demi-pensionnaires des C.E.S. Victor-Hugo et du Banlay. L'internat recevait aussi les internes garçons du Lycée du Banlay qui, par réciprocité hébergeait les jeunes filles internes de Jules-Renard ²⁸. Officiellement, il y avait 1163 élèves dont 491 demi-pensionnaires du Banlay (293) et Victor-Hugo (198) ; 64 internes de Jean-Jaurès et 48 du CET de Fourchambault. Mais au total il n'y avait que 135 internes. Malgré donc la mixité, le Lycée restait très en dessous de ses capacités d'accueil, tant à l'internat qu'à l'externat.

À l'externat, il n'y avait plus en réalité que 620 élèves de second cycle répartis en 8 classes de 2e, 9 de 1e et 8 de Terminales.(soit 25 élèves par classe en moyenne...ouf!). Certes les salles du rez-de-chaussée avaient été transformées pour abriter provisoirement la Bibliothèque de France (Bibliothèque circulante ou Bibliobus, future Bibliothèque Départementale de prêt,) ²⁹ en attendant la construction de ses locaux à Vauzelles, sur la route de Paris. Mais l'espace ne manquait pas et le calme régnait (enfin!) dans les couloirs où déambulaient paisiblement garçons et filles.

C'est la même constatation que faisait nos collègues ³⁰ *Quel calme dans les couloirs ! La circulation s'y fait sans problème ; on peut même enlever les panneaux de sens interdit, installés par l'Administration pour éviter les bouchons à la sortie des cours et qui avaient provoqué tant de hurlements, et jusqu'à des tentatives de rébellion. Pour aller de la salle 106 à la salle 107 que séparait la largeur d'un escalier de descente au rez-de-chaussée, dont un surveillant interdisait l'accès, il fallait parcourir en toute hâte 100 m, puis descendre un étage, refaire 100 m dans le couloir du rez-de-chaussée et remonter de l'autre côté du couloir.*

Désormais chaque professeur dispensait son enseignement toujours dans la même salle. Conditions de travail inestimables quand on doit utiliser magnétophone, tourne-disques et passe-vues ; et le professeur de math. disposait d'un grand tableau, d'une brosse en parfait état, et de craies de 1^{re} qualité !

Cet âge d'or dura deux ans.

Ce témoignage écrit en 1976, montre incidemment quel était le *nec plus ultra* du matériel pédagogique de l'époque, dont la technicité fera sourire certainement les lecteurs modernes. Mais à l'époque, Jules-Renard était à la pointe du progrès.

Ces conditions idéales permirent l'abandon de tout le système disciplinaire devenu inutile. Les rapports entre élèves et enseignants étaient très sympathiques et le maintien de l'ordre et de relations courtoises entre tous les acteurs du Lycée ne requérait que quelques observations verbales. Le Conseil intérieur put donc officiellement décider la suppression dans le règlement du Lycée, de toutes les sanctions disciplinaires. En cas d'incident, tout se réglait par une discussion avec ou sans la présence du Censeur ou du Proviseur. Et il n'y eut effectivement pas de problèmes.

²⁸ Voir plus loin le problème de la mixité. À la rentrée 1973, les deux internats n'avaient pas encore été aménagés pour recevoir à la fois garçons et filles.

²⁹ date d'installation à préciser

³⁰ MM. Guignard (1955) et Havoué (1931) art ; cité plus haut.

1973 - Problèmes d'avenir du lycée et polémiques.

Les éléments de la situation avaient été très bien résumés, par un professeur de mathématiques, M. Jacques Guignard, lui-même ancien élève du Lycée dans un article publié par l'Amicale ³¹ :

Depuis 1958, il ne semblait plus y avoir de problème : les locaux neufs du Lycée Jules-Renard accueillent les garçons du 2e cycle (sections A, C, D) et une partie importante du 1er cycle de Nevers. Cette année intervient une modification très importante. Le Lycée n'a plus aucun élève des classes au dessous de la 3e et surtout la mixité est mise en place .

Résultat pour les effectifs :

Lycée Jules Renard : 469 filles et 139 garçons dont 125 internes alors que le Lycée Mixte Nationalisé du Banlay, qui compte plus de 2000 élèves, reçoit les externes et demi-pensionnaires garçons et les internes filles. Bien sûr, ce n'est pas sans un serrement de cœur que nos jeunes amis ont dû quitter notre Lycée auquel, comme nous, ils étaient attachés, alors que les jeunes filles, venues en nombre à Jules Renard, semblent mieux accepter la chose.

Pour nous, le Lycée devrait connaître une vie plus intense ! Ainsi notre Assemblée générale de 1972 avait à l'unanimité, adopté une motion présentée ... par notre ami Robert Besançon, laquelle visant aussi bien la sauvegarde du Lycée que l'intérêt des jeunes nivernais souhaitait la création de classes préparatoires aux Grandes Écoles (Math. Sup., Vétérinaire).

Ce souhait reprenait une position similaire du Conseil d'Administration du Lycée qui constatait que les conditions favorables (personnel enseignant, locaux) étaient réunies. La disposition envisagée aurait eu l'avantage de réduire, à l'image de ce qui existe à Troyes et à Reims, au sein de l'Académie, le déséquilibre entre Nevers et Dijon, distants de 200 kilomètres et aurait rendu un grand service aux familles des élèves poursuivant leurs études au-delà du baccalauréat et contraintes d'envoyer leurs enfants à Dijon ou Clermont-Ferrand dans des conditions parfois difficiles.

Le Ministère de l'Éducation Nationale n'a pas accepté notre suggestion, mais semble s'orienter vers la transformation du Lycée classique en Lycée polyvalent par l'adjonction des sections du Lycée Technique de la rue Jean-Jaurès. Cette solution rencontre des oppositions, particulièrement parmi les enseignants du Lycée Technique, soucieux de préserver le caractère propre à leur établissement, mais elle a aussi des partisans qui pensent que cette solution permettrait à un plus grand nombre d'élèves d'avoir un contact avec des enseignements technologiques pouvant favoriser la formation d'esprits plus concrets.

Le transfert du Lycée Technique imposerait la construction d'ateliers sur un emplacement qui aurait pu recevoir d'ici peu d'années des installations sportives : stade, gymnase ; les installations actuelles restant notoirement insuffisantes pour l'ensemble de la cité scolaire.

Il aurait aussi l'inconvénient d'augmenter les effectifs déjà pléthoriques de cette cité, au moment même où le Ministre de l'Éducation nationale déclare que les cités scolaires sont des erreurs, et que les unités d'enseignement doivent être limitées à 900 élèves.

Lors d'une réunion du Comité d'Expansion Économique de la Nièvre, quelques semaines auparavant, à laquelle avaient été invités les représentants ³² de l'Amicale, la

³¹ Bulletin de Liaison de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée de Nevers N° 4-1973.

³² Robert Besançon et Jacques Delarras. B.L. 2/1975

Chambre de Commerce, les industriels, la municipalité, les représentants de la Nièvre au Conseil Académique, s'opposaient fermement à cette mesure et souhaitaient, au contraire, l'aménagement à Nevers d'un nouveau Lycée Technique Moderne, répondant aux besoins du département.

Le vœu de l'Amicale, de création de classes préparatoires, restera sans réponse du Ministère, qui dédaignait sans doute de prendre en compte le point de vue des anciens élèves. Sa réponse, signifiée par voie administrative, était toujours, en principe, son opposition à toute création de classes préparatoires ailleurs que dans les lycées des Centres Académiques ³³. Ce qui était manifestement faux, étant donné d'autres créations en France semblables à celles demandées pour Nevers.

Une classe préparatoire aux ESCAE fut créée en "co-production" avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) et avec les professeurs de Jules-Renard. Elle déménagera au bout de quelques années, au Lycée voisin avant de s'installer au Centre de Formation de la C.C.I.

Au CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique), un professeur d'histoire : "M. Stainmesse", lança une expérience, avec quelques collègues, d'une équipe pédagogique second degré pour la formation des enseignants. Mais ceci est une autre histoire qui dépasse largement les limites de Jules-Renard.

Année 1974 – 1975

Les effectifs baissent encore : 578 élèves en propre pour le second cycle de Jules-Renard. 1168 avec les élèves extérieurs hébergés. Les nouvelles fluctuations des effectifs du Lycée, ne se feront plus par augmentation de son recrutement propre mais par suite de sa transformation en Lycée polyvalent et l'intégration du personnel et des élèves de l'ancien Lycée technique Jean-Jaurès que nous étudierons plus loin.

1974 Il n'est pire sourd... Création d'une section d'élèves déficients auditif

Quinze ans plus tard ³⁴ le proviseur, Marcel Wenger, résumait ainsi la création et l'histoire de cette section.

Pratiquement unique en France, du moins dans un établissement public de l'État, lorsqu'elle a été ouverte en 1974, elle est issue d'une initiative du Lions Club de Nevers à laquelle s'est associé le Centre Médico-psycho-pédagogique. Pourquoi une telle création originale à Nevers, entérinée par le Ministre de l'Éducation sous la signature de M. Jean Deygout qui était alors Directeur des Écoles ?. Parce que Nevers avait pour elle deux atouts : son jumelage avec une ville de Suède, Lund et une ville d'Allemagne, Coblenz, qui possédaient toutes deux un Lycée pour malentendants, et, surtout, son CMMP spécialisé dans les troubles du langage et que le Conseil Général avait doté de locaux adaptés et d'un équipement ultra-moderne.

Il faut compléter ceci en signalant l'action de M. Isnardi, Principal du Collège Jean-Baptiste Poquelin à Paris (qui possédait une section DA), de M. Moreau, Proviseur et de M. Bru directeur du CMPP. M. Jean Deygout, il est bon de le signaler est lui-même nivernais.

Cette création, en classe de seconde, fut suivie en 1976 de l'ouverture de deux classes spéciales d'une école élémentaire, rue de La Barre et l'année suivante de l'intégration d'enfants sourds dans une classe de sixième du Collège Adam Billaut voisin.

³³Voir à ce sujet les déclarations de M. Moreau, proviseur, à l'Assemblée générale de l'Amicale (BL 1/1975)

³⁴ BL. Amicale, N° 1/1989

Dès l'origine, il a été décidé que la section préparerait au baccalauréat scientifique D, et, pour pallier l'inconvénient d'un redoublement qu'on jugeait inévitable - ces enfants éprouvent de très grandes difficultés en français et dans tout ce qui est expression écrite et orale - la scolarité a été allongée d'un an. (soit un second cycle en quatre ans).

Qu'ils soient sourds légers ou sourds profonds - nous acceptons tous les degrés du handicap pourvu que l'enfant soit intelligent et jugé apte à suivre des études abstraites - tous nos élèves préparent le baccalauréat D en quatre ans, avec un taux de réussite qui de 1978 à 1988 avoisinait 64%.

Les professeurs sont ceux du Lycée, qui ont en même temps des cours dans d'autres classes ; et nous bénéficions du concours et de la compétence des psychologues et des orthophonistes du Centre.

Les effectifs de chacune des quatre classes qui composent la section sont au maximum de neuf élèves ; mais la section est intégrée au Lycée pour les cours d'éducation physique, dans les clubs du foyer socio-éducatif et de l'association sportive et, évidemment, à l'internat, si bien que les élèves tirent profit de cours d'enseignement général particuliers et d'une vie communautaire qui est celle du Lycée tout entier.

Ajoutons que ces élèves passent les épreuves du bac. dans les conditions normales, bénéficiant seulement, à l'écrit d'une majoration horaire et à l'oral, éventuellement, d'une aide personnelle. Leurs copies sont mélangées à toutes les autres de la série D et corrigées indifféremment.

À propos : réflexions sur la réalité pédagogique à Nevers

Ayant enseigné dans ces classes pendant plusieurs années, nous pouvons ajouter que les élèves progressaient d'une façon spectaculaire, passant d'un niveau très faible pour certains, à un honorable niveau de bac. Les rapports avec eux étaient très chaleureux.

En français nous avons fait chaque année avec la classe qui nous était confiée et que nous suivions en général deux ans, des exercices libres. Par exemple la réalisation de bandes-photos (sur le modèle des romans-photos), chaque bande racontant une histoire concernant ses auteurs. Autre exemple : la réalisation d'un court métrage en super 8m/m, suite de clips illustrant d'après leurs expériences vécues, les difficultés que peuvent rencontrer des malentendants dans la vie de tous les jours. Les élèves étaient à la fois les scénaristes, dialoguistes, acteurs et réalisateurs du film.

Nous nous souvenons entre autres de deux anecdotes de ce tournage. Un élève circulant en mobylette, avait eu des démêlés avec un agent de police qui l'avait arrêté alors qu'il roulait en sens interdit et qui se fâcha car le contrevenant, et pour cause, n'avait pas entendu son coup de sifflet et en plus, ne semblait pas comprendre ce qu'il lui disait. Notre élève avait eu beaucoup de mal à lui faire admettre qu'il était sourd ce qui expliquait tout. Lui-même avait voulu reproduire cet incident mais la classe ne savait comment jouer le rôle de l'agent de police. Sur notre suggestion ils finirent par aller trouver le commissaire de police de Nevers (que nous avons prévenu) pour lui expliquer leur projet et celui-ci mit à leur disposition un agent de la route (un motard) en grande tenue, pour jouer le rôle de son collègue.

Pour un autre incident du même genre qui avait eu lieu dans le train entre Paris et Nevers, avec un contrôleur, même démarche auprès du Chef de gare de Nevers qui mit à notre disposition un wagon de voyageur (à l'arrêt en gare) avec un contrôleur. Lui-même, avec quelques employés inoccupés, avaient tenus à jouer dans le wagon, le rôle des voyageurs figurants.

De multiples expériences pédagogiques de ce genre, avec ces élèves ou ceux d'autres classes, nous ont prouvé tout au long de notre longue carrière à Nevers (31 ans d'enseignement à Jules-Renard) la grande sympathie de l'ensemble de la population pour le Lycée et ses élèves. Nous-mêmes ou nos collègues avons ainsi sollicité des chefs d'entreprise, des responsables d'administration, sans parler du Maire, du Préfet eux-mêmes, pour qu'ils interviennent dans les classes ou nous reçoivent dans leurs bureaux, à la demande des élèves, pour dialoguer avec eux, sur telle ou telle question. Tous ont accepté bien volontiers.

Même les lieux les plus secrets se sont ouverts pour nous. À l'occasion de la reprise du film tiré de *La Religieuse de Diderot*, film qui avait été interdit pendant plusieurs années, et dont le retour annoncé sur les écrans de Nevers relançait une polémique que nos élèves ne comprenaient pas, une classe de Première nous avait demandé d'étudier l'œuvre de Diderot en classe, avant d'aller voir le film.

Les questions fusaiement à l'occasion de cette étude, sur la vie dans les couvents. Comme nos explications sur la situation actuelle dans ces établissements n'auraient guère paru convaincantes, nous proposâmes qu'ils aillent eux-mêmes enquêter sur place. Et c'est ainsi que le Carmel de Nevers ouvrit sa clôture à la moitié de notre classe (elle était trop nombreuse pour la salle où l'on pouvait nous recevoir) et qu'une carmélite qui avait retiré son voile pour l'occasion, répondit à toutes les questions sur sa vie, sa vocation, la manière dont elle voyait le monde et sa religion. En nous quittant elle tint à nous dire combien elle était heureuse d'avoir rencontré des jeunes comme eux, et elle les embrassa tous, filles et garçons, en nous quittant.

Inutile de dire que l'étude critique de Diderot et du film put faire la part de la réalité historique de son époque par rapport à la nôtre.

1975-1979 - Marc Valente.

Justement l'un des élèves déficient auditif ou mal entendant, Marc Valente, sorti bachelier en 1979 après un second cycle en quatre ans, comme il a été expliqué ci-dessus, a tenu à témoigner sur ce qu'a été pour lui cette section. Il semble important de citer in extenso sa lettre ³⁵.

Je suis un ancien élève de la section des déficients auditifs du Lycée Jules-Renard, sorti bachelier en 1979. ... La section DA créée en 1974, actuellement vit une période délicate ³⁶. En effet la section DA aurait pu disparaître dès cette année. C'était sans compter sur le dévouement des professeurs et des orthophonistes qui travaillent sans relâche depuis des années pour que cette section vive et à qui je dois beaucoup, mais pour combien de temps encore ?

Il est bon de rappeler que le Lycée Jules-Renard fut le premier à accueillir ce genre de section en France dans un établissement public, et il n'est actuellement et malheureusement, plus que l'unique représentant d'un système pédagogique adapté aux malentendants.

Le nombre limité d'élèves par classes induit une sélection obligatoire, au niveau national, du niveau scolaire d'une part et d'adaptation au langage oral d'autre part. L'enseignement étant essentiellement dispensé oralement, je garde, de mes quatre ans passés à "Jules", de merveilleux souvenirs.

³⁵ BL Amicale N°2 / mai 1998

³⁶ Cette lettre a été écrite en 1998 alors que la Ministère parlait de supprimer la section de Jules-Renard. La doctrine officielle étant qu'il fallait intégrer directement les élèves déficients auditifs dans les classes normales. En fait il s'agissait d'économiser le coût de ces classes particulièrement élevé : second cycle en quatre ans au lieu de trois et effectifs limités à 9 élèves. Ceci explique le ton véhément du témoignage de Marc Valente

Je me permets de raconter une anecdote ayant trait au sport. Chaque année un relais était organisé à travers la ville, tous les clubs sportifs et autres associations pouvaient y participer. J'avais pris l'initiative de constituer deux équipes, une masculine et une féminine. Les relais comportaient différentes distances allant de 400 m minimum à 2000 m maximum. J'octroyai donc le relais adapté à chacun en fonction de sa spécialité ou ses capacités. Étant dernier relais, j'attendais mon tour en suivant l'évolution de la course. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que nous menions depuis le troisième relais, et ce devant les deux grands clubs d'athlétisme de la ville, les favoris à vrai dire. Malheureusement quand ce fut mon tour d'user mes semelles, ce fut en pure perte, deux équipes étaient déjà passé sous mon nez. Nous terminions tout de même troisièmes au général de la course et premiers des établissements scolaires. J'ai par la suite cherché des explications à cette "défaillance". Au dernier moment le quatrième relais fut modifié et rallongé. Notre relayeur avait donc couru un 2000 m à la place du 800 prévu à l'origine, je n'avais pas entendu les modifications apportées et répandues par les haut-parleurs juste avant le départ. Dépité j'ai raconté la bévue à mes amis qui ne m'en ont jamais tenu grief. La coupe de consolation, ramenée au Lycée et remise en grande pompe à M. Moreau, proviseur à l'époque, acheva de ranimer notre moral, nous retenions surtout que nous avons semé le doute et fait trembler les cadors de l'épreuve, qui n'en étaient pas moins nos amis d'entraînement à l'USON. Le plaisir aurait été grand de voir, le lendemain, écrit sur la une du journal local : "victoire du Lycée Jules-Renard ..." à défaut de paraître dans "l'Équipe".

J'ai raconté cette histoire, car il me semble qu'elle résumait assez bien la franche camaraderie qui existait entre malentendants et entendants. Cette communication mutuelle sans arrière-pensée était en fait une des conséquences du système "Jules". L'intégration était à ce prix, par des efforts constants et permanents pour communiquer de façon normale avec le plus grand nombre.

Du point de vue scolaire, il nous est nécessaire de bénéficier d'un aménagement pédagogique particulier, qui n'est pas pour autant différent de celui des classes entendantes. Seul le nombre restreint d'élèves singularise en gros la classe DA des autres, avec un maximum de neuf élèves par classe. Les professeurs ont donc plus de disponibilité pour chacun des élèves, ce qui induit une meilleure assimilation des cours. C'est une situation que j'ai eu le privilège d'avoir déjà vécu au niveau du collègue.

Après avoir ainsi évoqué sa scolarité et ses souvenirs personnels, Marc Valente fait indirectement le procès des solutions préconisées par le Ministère pour remplacer ce qu'il appelle curieusement le système Jules.

Autrement les perspectives qui se présentaient à moi et à mes amis malentendants étaient :

- Le lycée privé spécialisé pour sourds, un authentique ghetto sur lequel vous comprendrez, je ne m'appesantirai pas.

- Une intégration individuelle dans une classe normale avec de fortes chances de décrocher au bout d'un certain temps. Cela s'appelle une intégration sauvage.

La réussite scolaire peut être au rendez-vous sans pour autant que l'épanouissement personnel ait atteint une certaine plénitude. L'internat à "Jules" revêt toute son importance sur ce point. Il nous permet, l'éloignement familial aidant, d'acquérir une plus grande maturité et de s'y construire une indépendance d'esprit.

Je n'ai jamais éprouvé le besoin d'acquérir la langue des signes, mais j'estime qu'on a assez de difficultés pour ne pas se disperser à acquérir un autre langage, surtout s'il existe déjà et depuis longtemps une méthode de travail pour communiquer oralement et ce pour des personnes ayant un handicap de surdité avancé. Il n'y a rien de miraculeux, seul le travail et la volonté sont nécessaires. J'estime qu'il est plus grave de se

permettre d'orienter tel enfant vers tel moyen de communication de façon arbitraire, si ce n'est pour l'exclure par la suite d'une société qui ne connaît pas et n'apprendra jamais le langage des signes.

Le dernier mot sera pour Patrick Segal. "L'homme qui marchait sur la tête" délégué interministériel auprès du Ministre de la Santé, invité à une émission de télévision, considérait que la langue des signes n'était qu'un complément technique et social, et qu'il faut trouver d'autres techniques. Il ne croyait pas si bien dire. Nous allons lui écrire et lui parler de "Jules-Renard"

Marc Valente ne voit pas seulement dans la volonté ministérielle le souci d'économiser le budget affecté à ces classes, il soupçonne une arrière pensée visant à exclure purement et simplement les malentendants de la vie sociale.

À noter que les aménagements des internats n'étant toujours pas achevés, les internes garçons du Lycée du Banlay étaient hébergés à Jules-Renard et les filles de Jules-Renard au Banlay. Rien n'était encore fait pour remédier à cette situation en 1975.

La situation de l'internat avant la rentrée 1976.

Un témoignage de collègues ³⁷ permet de comprendre l'ambiguïté de la situation de l'internat de Jules-Renard juste avant la fusion avec le lycée technique. En plus ce témoignage donne une image précise des conditions de vie des internes par comparaison avec le vieux bahut.

Si le recrutement du lycée s'est amélioré par élargissement de son secteur géographique (Decize, Luzy, Château-Chinon), le nombre des internes, cependant, diminue régulièrement, pour deux raisons. Hors du Val de Loire, la Nièvre se dépeuple ; d'autre part, les jeunes, bénéficiant chez eux d'un confort appréciable, hésitent à affronter les contraintes de l'internat. Elles ne sont pourtant, en rien comparables à celles que leurs aînés ont connues. Qu'on en juge ! Les grands sont installés par trois ou quatre dans des chambres où ils travaillent à leur gré le soir. Ceux de Terminales sortent librement en fin d'après-midi et rentrent chez eux le samedi après-midi. Les suppressions de sortie (le mercredi après-midi seulement) sont assez rares. Voilà de quoi faire rêver les anciens, au souvenir des dimanches de « colle », des ballades en rangs, deux par deux, après inspection par le Censeur, des chaussures, des boutons de veste et de la casquette d'uniforme !.

LE LYCEE POLYVALENT 1976

C'est finalement l'évacuation en urgence des internes du Lycée Technique Nationalisé qui va précipiter les choses. L'Inspecteur d'Académie de Nevers M. Pascual décida qu'à compter de la rentrée scolaire prochaine, (1975) je vais demander à la Directrice du Lycée du Banlay, au Proviseur du Lycée Jules-Renard et au Principal du C.E.S. Victor-Hugo de reprendre dans leurs locaux l'ensemble des élèves qui le fréquentent normalement. C'est ainsi que le transfert des élèves du Lycée du Banlay, actuellement hébergés à Jules-Renard, dans leurs propres locaux, libèrera une place suffisante pour accueillir le reliquat d'internes du Lycée Technique Jean-Jaurès ³⁸.

Pourquoi la fusion avec le L.T.N.

Problèmes et polémiques

L'organisation de l'accueil, problèmes et solutions

³⁷ MM. Guignard (1955) et Havoué (1931) art ; cité plus haut.

³⁸ Lettre au Recteur de Dijon du 16 avril 1975. p.2 copie in A.L.J.R. Cette question sera évoquée plus loin : Deuxième partie, Chapitre 2 C et Chapitre 3 A

La construction des ateliers

On envisage même de faire de Jules-Renard un CES et d'aller construire ailleurs un nouveau Lycée Polyvalent. Les collègues de Jean-Jaurès préfèrent la construction d'un Lycée Technique neuf. Finalement on fusionne. On construit un bloc technique industriel, un nouvel internat et la fusion est réalisée en deux ans.

Les résultats du Baccalauréat 1975

93 % de reçus en série C ; 80 % en A et 80 % en D

détails des résultats :

série C : 46 candidats, 43 admis (100 % en C1 et 89 % en C2)

série A : 99 candidats, 79 admis

série D : 67 candidats, 54 admis

1977 Menaces sur l'ancien Lycée

Il est sérieusement question de détruire les bâtiments subsistant de l'ancien Lycée. Jean-Pierre Harris ³⁹, en 1977, se fait l'écho de l'attachement des anciens élèves et de beaucoup de Nivernais pour ces témoins de toute une histoire. L'Amicale intervient auprès de la municipalité, en estimant que *ces bâtiments font partie du patrimoine culturel de la ville et qu'ils entrent dans le caractère historique du quartier* et demande leur sauvegarde. Les idées ne manquent pas pour leur utilisation éventuelle après restauration. En fait un très long combat va s'engager, contre les "bétonneurs" et tous leurs experts qui veulent faire table rase avec la bénédiction des édiles. Ils voulaient y construire un complexe hôtelier, puis la Chambre d'Agriculture ou bien la Maison des Syndicats, les experts qui se succédaient juraient que le bâtiment ne tenait plus debout et qu'il allait s'écrouler, que toute restauration serait ruineuse. . Finalement ce sont les amoureux des vieilles pierres qui finiront par l'emporter.

La presse locale et le Bulletin de l'Amicale des Anciens Élèves se sont fait l'écho de cette polémique. Beaucoup d'anciens élèves écrivaient pour s'opposer à la destruction des bâtiments restants. Le débat ne sera clos qu'en 1982. Qu'il s'agisse de construire ou de détruire les choses vont toujours très lentement à Nevers.

1977. Un témoignage d'hommage à un pilier de l'établissement, M. Havoué.

Un ancien élève de Jules-Renard, Jack Paltani (1966) ⁴⁰ tenait à rendre hommage à un professeur- adjoint qui avait fait toute sa carrière au lycée, que tout le monde connaissait et appréciait, M. Albert Havoué, plus familièrement connu sous le sobriquet de Tonton. Nous ajouterons qu'Albert Havoué faisait partie du bureau de l'Amicale des Anciens Élèves. Jack Paltani, en 1977 était Directeur des cours au Centre culturel français du Koweït.

J'aimerais que l'on rende hommage à Monsieur Havoué, qui a toujours su être une sorte de Super Conseiller Principal d'Éducation. Il a été mon professeur de mathématiques en sixième, et il a affiché, huit ans après, mon succès au Baccalauréat.

³⁹ Professeur de Philosophie à Jules Renard et ancien élève (promotion 1949) et aussi élu au Conseil municipal et général. BL Amicale, N° 1/1977

⁴⁰ BL Amicale n° 1 de 1977.

Omniprésent, il était aussi bien là, pour les tableaux d'honneur (Encouragements, félicitations), la distribution des prix au « Palace » que pour les avertissements ou le Conseil de discipline (J'ai tout connu !).

Véritable lien entre l'Administration et les élèves, combien de fois n'avons-nous pas pensé : c'est lui qui fait tourner la boîte !

Lui seul savait nous faire remplir une formule d'accident ou répondre aux questions de début d'année posées à brûle pourpoint par l'un des 1800 élèves. Ainsi nous demandions : 3^e A, M, sieur – Telle salle, tel professeur, répondait M. Havoué, sans jamais se tromper.

Les Censeurs, les Proviseurs, les « Surgés » passaient, mais « Tonton » restait.

Les résultats du Baccalauréat 1977

Première C

écrit : Français, oral : Français

Terminale C

écrit : Mathématiques, Sciences physiques, Philosophie, oral : Langue vivante

À l'issue de ces épreuves, les candidats ayant une moyenne supérieure à 12/20 peuvent être déclarés admis par le jury. Les non-admis ayant une moyenne supérieure à 8/20 peuvent passer une série d'épreuves orales de rattrapage. Il y a aussi des épreuves facultatives qui peuvent donner des points de bonification.

Résultats du baccalauréat

Pour la première fois, le Lycée affiche des résultats dans les baccalauréats techniques.

Série A : 77 % de reçus ; série C : 84,6 % ; série D : 73,8 %

série E : 64,3 % ; série F1 : 57,4 % ; série F3 : 54,1 %.

Une section F7 existe également mais il n'y a pas encore de Terminale. Il y a aussi une classe de BTS Électromécanique. Le Lycée héberge également les cours de Capacité en Droit et de Préparation aux ESCAE. Ces cours dépendent de la Chambre de Commerce. Grâce à un accord avec l'Éducation Nationale, des enseignants de Jules Renard y donnent des cours.

Les ateliers du technique sont terminés, les machines doivent y être installées durant les vacances et tout sera prêt pour la rentrée 1977. En attendant, les élèves suivent les cours pratiques dans les anciens ateliers de Jean-Jaurès et y sont transportés par car.

Mais une erreur monumentale est en fait commise. Les machines en question sont celles des anciens ateliers de Jean-Jaurès, pour la plupart obsolètes. Leur démontage, le transport et leur réinstallation coûteront très cher et finalement il faudra les remplacer par des machines modernes dans les années suivantes. D'après l'avis du chef des travaux, on aurait économisé beaucoup d'argent en faisant installer de suite des machines récentes et en mettant les autres à la ferraille. Comme souvent à Nevers, les économies à la petite semaine coûtent finalement fort cher.

Année 1977-78

Un nouvel internat est en cours de construction.

On prévoit de mettre en place en 1979 de nouveaux laboratoires de sciences physiques, de biologie et microbiologie pour la série F7 bis qui préfigure la préparation au BTS. Deux classes "passerelles" permettent aux bons élèves titulaires d'un C.A.P. de Mécanique d'entrer en seconde et à ceux qui sont titulaires d'un B.E.P. d'Électromécanique d'entrer en 1^e.

Le Lycée possède une section A6 (littéraire avec un enseignement spécial de la musique).

Il y a 115 professeurs et plus de 1200 élèves.

Malgré l'importance des effectifs d'élèves, les moyens de fonctionnement diminuent. La politique d'économies fait son œuvre et l'on supprime des postes. C'est ainsi que l'Amicale des Anciens Élèves, une fois de plus, intervient : ⁴¹ *La suppression de deux postes de professeurs d'éducation physique au lycée, risquant de compromettre les compétitions scolaires ASSU, notre Conseil d'Administration a décidé d'envoyer la lettre ci-après, à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Nous n'avons reçu aucune réponse. Cette lettre, du 5 juillet 1978, qui demandait le maintien de l'encadrement actuel et la remise en état des installations sportives extérieures du lycée : plateaux d'évolution, sautoirs et pistes, restera effectivement sans réponse et sans effet.*

⁴¹ BL Amicale n°4, 1978.